

Le 25 octobre 2017

**Monsieur Jean Leroux**

Directeur général du financement  
Secteur de l'enseignement supérieur  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
1035, rue De Lachevrotière, 15<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet :** Rapports requis en vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

---

Monsieur Leroux,

Pour faire suite à votre lettre du 3 août 2017 relativement à l'objet mentionné en titre, vous trouverez joints le Rapport financier annuel (SIFU), l'État de traitement des membres du personnel de direction, de même que le *Rapport 2016-2017 sur la performance et les perspectives de développement de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)*.

J'espère le tout à votre satisfaction et vous prie d'agréer, Monsieur Leroux, mes salutations distinguées.

**Le directeur général,**



**Luc-Alain Giraldeau, Ph D.**

c.c. Direction des ressources matérielles et de la gestion contractuelle du Ministère  
p.j.

# Systeme d'information financière des universités

*Caroline Levesque*

Responsable des ressources financières

*2017-09-13*

Date

*M-Hani Girard*

Administrateur

*2017-09-29*

Date

Enseignement supérieur,  
Recherche, Science  
et Technologie

Québec 



		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>										
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	5 937 339	0	0	0	0		5 937 339	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	16 952 699	0	0	0	0		16 952 699	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	137 755	0	0	0	0		137 755	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0			4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	4 989 788	---	---	---	---		4 989 788	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	0	---	---	---	---			6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 147 958	5 595 845	5 028 594	0	0		13 772 396	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0			8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	28 973 440	0	0	0		28 973 440	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	691 053	149 502	22 738	0	0		863 293	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0			11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>31 856 591</b>	<b>34 718 787</b>	<b>5 051 332</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>71 626 710</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0			12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0			13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0			14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	10 383 979	0		10 383 979	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	1 980 628	0	0	0	0		1 980 628	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	337 500	0	0		337 500	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	246 095 355	---	---		246 095 355	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---			19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0			20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0			21
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>33 837 219 \$</b>	<b>34 718 787 \$</b>	<b>251 484 187 \$</b>	<b>10 383 979 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>330 424 172 \$</b>	<b>22</b>

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
<b>Passif à court terme</b>									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	4 000 000	0	0		4 000 000 \$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	5 511 492	0	---	0	0		5 511 492 \$ 27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 638 195	934 384	2 493 302	0	0		6 065 882 \$ 29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	139 678	220 252	---	---	0		359 930 \$ 30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	20 269 416	0	1 818 223	0		22 087 639 \$ 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	3 980 753	0	0		3 980 753 \$ 32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	28 086 592	0	61 991	824 857	0		28 973 440 \$ 33
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>36 375 958</b>	<b>21 424 052</b>	<b>10 536 046</b>	<b>2 643 080</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>70 979 136</b>
<b>Passif à long terme</b>									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	12 074 100	0	0	0	0		12 074 100 \$ 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	31 975 932	0	0		31 975 932 \$ 35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	154 732 009	---	---		154 732 009 \$ 37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>48 450 058 \$</b>	<b>21 424 052 \$</b>	<b>197 243 988 \$</b>	<b>2 643 080 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>269 761 178 \$ 40</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>									
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	2 818 386	13 294 735	0	0	0		16 113 121 \$ 41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	7 740 899	0		7 740 899 \$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(17 431 225)	---	---	---	---		(17 431 225) \$ 43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	54 240 199	---	---		54 240 199 \$ 46
<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>(14 612 839) \$</b>	<b>13 294 735 \$</b>	<b>54 240 199 \$</b>	<b>7 740 899 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>60 662 994 \$ 47</b>
<b>48 TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>33 837 219 \$</b>	<b>34 718 787 \$</b>	<b>251 484 187 \$</b>	<b>10 383 979 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>330 424 172 \$ 48</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	981 998	---	---	---	---	981 998	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	1 625 115	---	---	---	---	1 625 115	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	0	---	---	---	---	\$	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	0	---	---	---	---	\$	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	105 317	---	---	---	---	105 317	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	431 889	---	---	---	---	431 889	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	0	---	---	---	---	\$	7
<b>8</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>3 144 319</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>3 144 319</b>	<b>8</b>
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	51 107 190	62 536	120 790	---	---	51 290 517	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	0	7 926 991	0	0	0	7 926 991	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	3 764 269	18 444 852	0	0	0	22 209 121	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	14 500	2 518 233	0	0	0	2 532 733	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	13
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations</b>								
14	Ministère (530)	s/o	---	---	5 682 722	---	---	5 682 722	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	1 317 689	---	---	1 317 689	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	4 757 842	---	---	4 757 842	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	811 239	---	---	811 239	17
<b>18</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>54 885 959</b>	<b>28 952 612</b>	<b>12 690 282</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>96 528 853</b>	<b>18</b>
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	727 467	188 423	0	0	0	915 890	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	612 282	0	0	0	612 282	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	5 426	3 664 662	0	0	0	3 670 088	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	1 031	---	---	1 031	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	3 044 390	---	---	---	---	3 044 390	26
27	Ventes externes (460)	s/o	7 825 969	5 777 735	0	-	0	13 603 704	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 091 220	1 870 869	361 656	0	0	3 323 745	28
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>12 694 472</b>	<b>12 113 972</b>	<b>362 687</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>25 171 130</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>70 724 750 \$</b>	<b>41 066 584 \$</b>	<b>13 052 969 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>124 844 303 \$</b>	<b>30</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total		
		1	2	3	4	5	6	7		
1	<b>Masses salariales</b>								1	
2	Direction	s/o	3 586 176	86 432	-	-	-	3 672 608	2	
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	18 315 625	1 449 042	-	-	-	19 764 667	4	
5	Chargés de cours	s/o	0	0	-	-	-	\$	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	306 409	2 355 267	-	-	-	2 661 676	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	-	-	-	\$	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	6 348 086	5 350 231	-	0	-	11 698 316	8	
9	Personnel de soutien technique	s/o	4 683 861	1 931 781	-	-	-	6 615 642	9	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	3 224 521	89 681	-	-	-	3 314 201	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	1 845 027	112 547	-	-	-	1 957 574	11	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	8 039 030	2 378 836	-	-	0	10 417 866	12	
<b>13</b>	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>46 348 734</b>	<b>13 753 816</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>60 102 550</b>	<b>13</b>	
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	118 000	-	-	-	-	118 000	14	
	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(281 518)	0	-	-	0	(281 518)	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	-	-	0	\$	16	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	-	-	0	\$	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	343 350	7 226	-	-	0	350 576	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	733 070	2 569 864	-	-	0	3 302 934	19	
20	Bourses (735)	s/o	4 056 579	8 007 522	-	-	0	12 064 101	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	900 440	1 245 330	0	0	0	2 145 770	21	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 674 231	4 329 171	-	-	0	6 003 402	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	2 901 608	4 491 036	76 656	-	0	7 469 300	24	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	588 756	280 540	-	-	0	869 296	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	7 076 732	1 000 967	1 613	-	0	8 079 312	26	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	728 293	0	-	-	0	728 293	27	
28	Location-exploitation (830)	s/o	0	0	-	-	0	\$	28	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	3 044 390	-	-	-	3 044 390	29	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	267 473	186 163	23 778	-	0	477 413	31	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	3 992	0	874	-	-	4 866	32	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	24 260	9 577	1 649 770	0	0	1 683 606	33	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	35	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	14 236 743	-	-	14 236 743	36	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 632	-	-	52 632	37	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	(394 221)	82 520	246 855	0	0	(64 846)	38	
<b>39</b>	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>18 741 045</b>	<b>25 254 305</b>	<b>16 288 920</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>60 284 271</b>	<b>39</b>
40	Ventes internes (878)	s/o	0	0	-	-	0	\$	40	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	41	
<b>42</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>18 741 045</b>	<b>25 254 305</b>	<b>16 288 920</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>60 284 271</b>	<b>42</b>
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43	
<b>44</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>65 089 779 \$</b>	<b>39 008 122 \$</b>	<b>16 288 920 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>120 386 821 \$</b>	<b>44</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>										
<b>45</b>	<b>PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>5 634 971 \$</b>	<b>2 058 462 \$</b>	<b>(3 235 951) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4 457 482 \$</b>	<b>45</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Institut National de Recherche Scientifique  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(14 724 688)	12 843 321	50 036 980	7 235 090			55 390 703	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	<b>(14 724 688)</b>	<b>12 843 321</b>	<b>50 036 980</b>	<b>7 235 090</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>55 390 703</b>	<b>3</b>
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 70 724 750	41 066 584	13 052 969	0	0	0	124 844 303	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 65 089 779	39 008 122	16 288 920	0	0	0	120 386 821	5
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>5 634 971</b>	<b>2 058 462</b>	<b>(3 235 951)</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>4 457 482</b>	<b>6</b>
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o 309 000	-	-	-	-		309 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o			505 809			505 809	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	7 439 170	0	0		7 439 170	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 5 832 122	1 607 048	0	0	0		7 439 170	11
12	<b>Sous-total</b>	<b>111 849</b>	<b>451 414</b>	<b>4 203 219</b>	<b>505 809</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>5 272 291</b>	<b>12</b>
18	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(14 612 839) \$</b>	<b>13 294 735 \$</b>	<b>54 240 199 \$</b>	<b>7 740 899 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>60 662 994 \$</b>	<b>18</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Institut National de Recherche Scientifique  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	981 998	---	---	---	---	0	---	---	---	981 998	1
2 Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	1 625 115	---	---	---	---	---	1 625 115	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	0	---	---	---	---	---	\$	3
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	0	---	---	---	---	---	\$	4
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	105 317	---	---	105 317	5
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	335 333	86 540	0	10 016	0	0	0	0	0	431 889	6
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	7
<b>8 Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>1 317 331</b>	<b>86 540</b>	<b>\$</b>	<b>1 635 132</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>105 317</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>3 144 319</b>	<b>8</b>
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	51 107 190	---	---	0	---	---	51 107 190	9
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	10
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	3 367 554	0	396 715	0	0	0	0	0	3 764 269	11
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	4 500	0	10 000	0	0	0	0	0	14 500	12
<b>13 Total des subventions</b>	<b>\$</b>	<b>3 372 054</b>	<b>\$</b>	<b>51 513 905</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>54 885 959</b>	<b>13</b>
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	707 705	---	0	0	19 761	---	727 467	14
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0	0	\$	16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	17
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	5 426	0	0	0	0	0	5 426	18
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	3 043 190	0	1 200	0	0	0	0	0	3 044 390	20
21 Ventes externes (460)	0	854 283	1 517 862	638 251	4 274 088	0	0	541 485	---	7 825 969	21
22 Autres produits (466, 470)	0	759 515	14 778	147 503	169 423	0	0	---	---	1 091 220	22
<b>23 Total des produits autres</b>	<b>\$</b>	<b>4 656 988</b>	<b>1 532 640</b>	<b>1 500 086</b>	<b>4 443 511</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>561 246</b>	<b>\$</b>	<b>12 694 472</b>	<b>23</b>
<b>24 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 317 331 \$</b>	<b>8 115 582 \$</b>	<b>1 532 640 \$</b>	<b>54 649 123 \$</b>	<b>4 443 511 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>105 317 \$</b>	<b>561 246 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>70 724 750 \$</b>	<b>24</b>

Institut National de Recherche Scientifique  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	<b>Masses salariales</b>										
2	278 645	1 117 091	245 469	1 672 303	272 667	0	0	0		3 586 176	2
3	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	0	18 315 625	0	0	0	0	0	0		18 315 625	4
5	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	0	306 409	0	0	0	0	0	0		306 409	6
7	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	324 291	2 267 451	1 288 145	1 874 713	593 486	0	0	0		6 348 086	8
9	71 874	1 808 356	1 220 186	983 006	600 439	0	0	0		4 683 861	9
10	322 864	1 628 946	79 048	614 087	579 575	0	0	0		3 224 521	10
11	0	27 208	375 398	70 169	1 372 252	0	0	0		1 845 027	11
12	263 823	5 046 105	723 299	1 253 402	752 402	0	0	0		8 039 030	12
<b>13</b>	<b>1 261 497</b>	<b>30 517 191</b>	<b>3 931 547</b>	<b>6 467 680</b>	<b>4 170 820</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>46 348 734</b>	<b>13</b>
14	---	---	---	---	---	---	---	---	118 000	118 000	14
15	0	(79 873)	(3 385)	(131 345)	(66 915)	0	0	0		(281 518)	15
16	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	16
17	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	17
18	26 191	170 654	18 774	109 132	18 601	0	0	0		343 350	18
19	70 018	369 123	21 919	236 886	35 123	0	0	0		733 070	19
20	1 089 798	2 964 781	0	2 000	0	0	0	0		4 056 579	20
21	82 995	205 415	221 504	387 664	2 862	0	0	0		900 440	21
22	24 452	411 057	632 621	71 246	530 187	0	0	4 669		1 674 231	22
23	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24	225 257	695 032	(2 935)	475 505	1 403 499	0	0	105 250		2 901 608	24
25	2 039	22 857	560 215	4 310	(665)	0	0	0		588 756	25
26	561	408 166	256 802	803	6 348 981	0	0	61 419		7 076 732	26
27	0	(5 906)	465	23 619	710 115	0	0	0		728 293	27
28	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	28
29	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	2 096	52 468	181 974	3 778	27 158	0	0	0		267 473	30
31	0	0	0	0	3 992	0	0	0		3 992	31
32	6 183	5 802	217	12 023	34	0	0	0		24 260	32
33	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	(1 037)	285	(402)	(391 939)	(1 128)	0	0	0		(394 221)	34
<b>35</b>	<b>1 528 554</b>	<b>5 219 858</b>	<b>1 887 768</b>	<b>803 682</b>	<b>9 011 845</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>171 339</b>	<b>118 000</b>	<b>18 741 045</b>	<b>35</b>
36	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	37
38	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
<b>39</b>	<b>2 790 051</b>	<b>35 737 049</b>	<b>5 819 315</b>	<b>7 271 362</b>	<b>13 182 664</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>171 339</b>	<b>118 000</b>	<b>65 089 779</b>	<b>39</b>
40	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
<b>41</b>	<b>2 790 051</b>	<b>35 737 049</b>	<b>5 819 315</b>	<b>7 271 362</b>	<b>13 182 664</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>171 339</b>	<b>118 000</b>	<b>65 089 779</b>	<b>41</b>

Institut National de Recherche Scientifique  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	0	62 536	0	0	0	0	0	0	62 536	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	7 926 991	0	0	0	0	0	0	7 926 991	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	18 444 852	0	0	0	0	0	0	18 444 852	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	2 518 233	0	0	0	0	0	0	2 518 233	4
<b>5</b>	<b>Total des subventions</b>	<b>\$</b>	<b>28 952 612</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>28 952 612</b>	<b>5</b>
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	188 423	0	0	0	0	0	0	188 423	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	612 282	0	0	0	0	0	0	612 282	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	3 664 662	0	0	0	0	0	0	3 664 662	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	11
12	Ventes externes (460)	0	5 777 735	0	0	0	0	0	0	5 777 735	12
14	Autres produits (466, 470)	0	1 870 869	0	0	0	0	0	0	1 870 869	14
<b>15</b>	<b>Total des produits autres</b>	<b>\$</b>	<b>12 113 972</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>12 113 972</b>	<b>15</b>
<b>16</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>- \$</b>	<b>41 066 584 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>41 066 584 \$</b>	<b>16</b>

Institut National de Recherche Scientifique  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	0	86 432	0	0	0	0	0	0	86 432	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
4	Enseignants-chercheurs	0	1 449 042	0	0	0	0	0	0	1 449 042	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	2 355 267	0	0	0	0	0	0	2 355 267	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	5 350 231	0	0	0	0	0	0	5 350 231	8
9	Personnel de soutien technique	0	1 931 781	0	0	0	0	0	0	1 931 781	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	89 681	0	0	0	0	0	0	89 681	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	112 547	0	0	0	0	0	0	112 547	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	2 378 836	0	0	0	0	0	0	2 378 836	12
<b>13</b>	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>\$</b>	<b>13 753 816</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>13 753 816</b>	<b>13</b>
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacance congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	7 226	0	0	0	0	0	0	7 226	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	2 569 864	0	0	0	0	0	0	2 569 864	18
19	Bourses (735)	0	8 007 522	0	0	0	0	0	0	8 007 522	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	1 245 330	0	0	0	0	0	0	1 245 330	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	4 329 171	0	0	0	0	0	0	4 329 171	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	4 491 036	0	0	0	0	0	0	4 491 036	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	280 540	0	0	0	0	0	0	280 540	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	1 000 967	0	0	0	0	0	0	1 000 967	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	3 044 390	0	0	0	0	0	0	3 044 390	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	186 078	85	0	0	0	0	0	186 163	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	9 577	0	0	0	0	0	0	9 577	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33
34	Autres charges (860, 870)	0	82 684	0	(165)	0	0	0	0	82 520	34
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>\$</b>	<b>25 254 385</b>	<b>85</b>	<b>(165)</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>25 254 305</b>	<b>35</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
<b>39</b>	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>\$</b>	<b>25 254 385</b>	<b>85</b>	<b>(165)</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>25 254 305</b>	<b>39</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
<b>41</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>- \$</b>	<b>39 008 201 \$</b>	<b>85 \$</b>	<b>(165) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>39 008 122 \$</b>	<b>41</b>





## **RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DE L'APPLICATION DE PROCÉDURES D'AUDIT SPÉCIFIÉES PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DES UNIVERSITÉS 2016-2017**

Au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

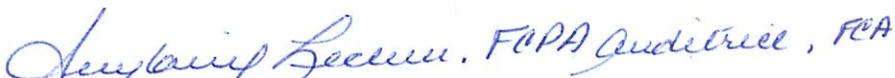
Comme convenu, j'ai appliqué les procédures d'audit spécifiées décrites au *Mandat d'application de procédures d'audit spécifiées sur l'information financière – 2016-2017* de l'Institut national de la recherche scientifique.

L'application de ces procédures m'a permis de ne déceler aucun écart. Le sommaire des résultats de l'application des procédures est présenté ci-dessous.

Cependant, ces procédures ne constituent pas un audit des informations financières du Système d'information financière des universités (SIFU) de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice clos le 30 avril 2017 et par conséquent, je n'exprime pas d'opinion à leur sujet.

Ce rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

La vérificatrice générale du Québec,

  
Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, le 26 septembre 2017



# INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION 438A-2017-3722

### **Approbation du rapport financier annuel 2016-2017 – Système d'information financière des universités**

ADOPTÉE par le conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) lors de sa 438<sup>e</sup> réunion tenue le 26 septembre 2017 au siège de l'INRS, à Québec.

- CONSIDÉRANT les articles 24, 45 et 54 de la *Loi sur l'Université du Québec* (RLRQ, c. U-1);
- CONSIDÉRANT les articles 3.8.4 f) et 5.2 du *Règlement de régie interne de l'INRS* (Règlement 1);
- CONSIDÉRANT l'article 5.1 de la *Charte du comité d'audit de l'INRS*;
- CONSIDÉRANT la règle 6 des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2016-2017* (les « Règles budgétaires »);
- CONSIDÉRANT le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2016-2017* (le « Cahier des définitions »);
- CONSIDÉRANT qu'en vertu des Règles budgétaires, les universités doivent transmettre au ministère responsable de l'enseignement supérieur au Québec (le « MESQ »), le rapport financier annuel – Système d'information financière des universités (le « SIFU ») approuvé par son conseil d'administration, dans le respect des modalités prévues au Cahier des définitions;
- CONSIDÉRANT la décision du conseil d'administration de l'INRS, en date du 26 septembre 2017, à l'effet d'approuver les états financiers 2016-2017 de l'INRS (438A-2017-3721);
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'audit de l'INRS, en date du 20 septembre 2017, à l'effet de recommander au conseil d'administration l'approbation du rapport financier annuel 2016-2017 – SIFU requis par le MESQ;
- Sur proposition de** André Couture  
**Appuyée par** Michel Ringuet

### IL EST PROPOSÉ

1. D'approuver le rapport financier annuel 2016-2017 – *Système d'information financière des universités* requis par le ministère responsable de l'Enseignement supérieur au Québec, conformément au document joint en annexe.
2. De mandater le directeur général et la directrice du Service des finances de l'INRS pour signer, pour et au nom de l'INRS, ledit rapport financier annuel.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale



Lana Fiset

**Nom de l'établissement: Institut national de la recherche scientifique**

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017  
DU PERSONNEL DE DIRECTION  
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Direction générale du financement  
Août 2017**





Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>(*)</sup> de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(†)</sup>	4.00	Le plus élevé	157 424 \$	20 811 \$
		Moyenne	151 684 \$	16 513 \$
		Le moins élevé	138 501 \$	435 \$
Personnel de direction des services	17.31	Le plus élevé	152 809 \$	14 337 \$
		Moyenne	120 892 \$	4 989 \$
		Le moins élevé	85 312 \$	1 519 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(†)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

<sup>(\*)</sup> En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.



## Notes complémentaires

Nom de l'Université: Université du Québec INRS  
Numéro de l'Université: 978008  
Année financière: 2016-2017

### Page 1 de 3

#### Autres éléments du traitement

Les montants représentent la cotisation à un ordre professionnel, l'avantage imposable pour le stationnement la part de l'employeur à des régimes privés d'assurances imposables, et un montant forfaitaire pour assurer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire qui représentent pour:

Lana Fiset 10 726.88 \$ pour l'intérim du poste de directeur du service des ressources humaines

#### Indemnité de départ

La valeur pécuniaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés à être versés en vertu de l'article 3.5 du Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements représente pour :

Claude Arbour 190 155.00 \$  
Lana Fiset 177 540.00 \$

### Page 2 de 3

#### Personnel de direction des composantes:

##### Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend des allocations professionnelles versées aux directeurs de centre sur la base du pourcentage des revenus de recherche à l'INRS, obtenus par ceux-ci, l'avantage imposable pour le stationnement, la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, le remboursement de cotisation à des ordres professionnels ainsi qu'un montant forfaitaire pour assumer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire.

#### Personnel de direction des services:

##### Autres éléments du traitement:

Cet élément de traitement comprend la rétroactivité salariale relative à la période du 19 avril au 30 avril 2016 versée suite à la promotion d'un employé à un poste cadre, la part de l'employeur à des régimes privés d'assurance imposable, le remboursement de cotisation à des ordres professionnels, l'avantage imposable pour le stationnement ainsi qu'un montant forfaitaire pour assumer un poste intérimaire ou une charge supplémentaire.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

### Page 3 de 3

#### Personnel de direction des composantes:

##### Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés:

La valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés aux directeurs de centre comprend le remboursement de frais reliés à l'administration et aux projets de recherche auxquels participent les directeurs de centre à titre de chercheur.

Les montants indiqués varient par rapport à la durée de la fonction occupée pendant l'année financière.

**De plus, considérant les différentes pratiques dans les universités, l'INRS juge que les montants ne sont pas comparables d'une université à l'autre. En effet, l'environnement multisite de l'INRS fait en sorte que les personnels de direction ont à effectuer fréquemment des déplacements entre les centres qui sont situés dans différents sites de la région de Québec, Montréal, Laval et Varennes générant des frais de voyage supérieurs.**



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique

J'ai effectué l'audit des tableaux ci-joints de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice clos le 30 avril 2017. Ces tableaux ont été préparés par la direction conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1).

### *Responsabilité de la direction pour les tableaux*

La direction est responsable de la préparation de ces tableaux conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1) ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les tableaux, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les tableaux. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des tableaux afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des tableaux.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les tableaux de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice clos le 30 avril 2017 ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1).

### *Restriction à la diffusion et à l'utilisation*

Les tableaux ont été préparés pour permettre à l'Institut national de la recherche scientifique de se conformer aux dispositions stipulées aux articles de loi susmentionnés. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre. Mon rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties que les membres du conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

*Autre point*

Les tableaux de la valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Institut national de la recherche scientifique pour l'exercice clos le 30 avril 2016 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., permis no A128779, qui a exprimé sur ces tableaux une opinion non modifiée en date du 19 septembre 2016.

La vérificatrice générale du Québec,

  
Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Québec, 26 septembre 2017

# INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉCISION 438A-2017-3725

### État du traitement des membres du personnel de direction de l'INRS 2016-2017, requis en vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

---

ADOPTÉE par le conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) lors de sa 438<sup>e</sup> réunion tenue le 26 septembre 2017 au siège de l'INRS, à Québec

CONSIDÉRANT les articles 53 et 54 de la *Loi sur l'Université du Québec* (RLRQ, c. U-1);

CONSIDÉRANT les articles 1 et 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, c. E-14.1);

CONSIDÉRANT les articles 3.8.4 f) et 3.8.5 a) du *Règlement de régie interne de l'INRS* (Règlement 1) et l'article 3 du *Règlement sur l'administration et les finances de l'INRS* (Règlement 5);

CONSIDÉRANT l'article 5.2 de la *Charte du comité des ressources humaines de l'INRS*;

CONSIDÉRANT le projet de document relatif à l'état de traitement des membres du personnel de direction de l'INRS 2016-2017 (l'« État de traitement »);

CONSIDÉRANT le rapport du vérificateur général relatif à l'État de traitement;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité des ressources humaines de l'INRS, lors de sa réunion tenue le 26 septembre 2017;

**Sur proposition de** Christiane Piché  
**Appuyée par** Suzanne Masson

### IL EST PROPOSÉ

D'approuver l'état de traitement des membres du personnel de direction de l'INRS 2016-2017, tel que joint en annexe.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale



Lana Fiset



RAPPORT 2016-2017  
SUR LA PERFORMANCE ET LES PERSPECTIVES  
DE DÉVELOPPEMENT DE L'INRS

PRESENTÉ DANS LE CADRE  
DE LA *LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE*

19 octobre 2017



## TABLE DES MATIÈRES

1. LA SPÉCIFICITÉ DE L'INRS : INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX 2 <sup>E</sup> ET 3 <sup>E</sup> CYCLES .....	3
2. LA RECHERCHE.....	5
2.1 La performance en recherche .....	8
2.2 Les partenariats .....	10
3. LA FORMATION.....	11
3.1 La population étudiante .....	13
3.2 Les taux de réussite et la durée des études .....	13
3.3 Les mesures favorisant la réussite des étudiants .....	15
3.4 Les diplômés de l'INRS .....	17
4. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES UNIVERSITÉS.....	18
5. PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR .....	19
5.1 Utilisation des sommes accordées dans le cadre du Plan pour la réussite en enseignement supérieur .....	20
5.2 Suivi des sommes accordées lors de la mise à jour d'octobre 2016 pour le recrutement et la rétention des étudiants étrangers.....	21
6. SUIVI DU RAPPORT 2015-2016 ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT .....	21
6.1 La valorisation de la recherche.....	21
6.2 Les programmes de formation.....	22
6.3 Le recrutement d'étudiants .....	22
6.4 Internationalisation .....	23
6.5 Le corps professoral.....	24
6.6 La gouvernance .....	24
6.7 Perspectives de développement .....	25
7. LE FINANCEMENT .....	27
8. CONCLUSION.....	27
9. SOMMAIRE DES DONNÉES .....	28

## Liste des graphiques

Graphique 1. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2012-2017) .....	9
--	---

## Liste des tableaux

Tableau 1. Le personnel de l'INRS (1 <sup>er</sup> juin 2016).....	4
Tableau 2. La population étudiante de l'INRS .....	4
Tableau 3. Les sources de revenus de l'INRS (2016-2017) .....	5
Tableau 4. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2012-2017) .....	9
Tableau 5. Moyenne annuelle des octrois externes, par professeur-chercheur financé (2012-2017) .....	10
Tableau 6. Les programmes de formation à l'INRS .....	12
Tableau 7. Évolution de la population en formation à l'INRS .....	13
Tableau 8. Taux de réussite et durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise de recherche par cohorte d'automne.....	14
Tableau 9. Taux de réussite et durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise professionnelle par cohorte d'automne.....	14
Tableau 10. Taux de réussite et durée moyenne des études dans les programmes de doctorat par cohorte d'automne .....	15
Tableau 11. Diplômes décernés, depuis la création de l'INRS, selon le centre .....	17
Tableau 12. Diplômes décernés par l'INRS, de 2012 à 2016, selon le type de programme .....	17
Tableau 13. Moment d'obtention du premier emploi à temps complet.....	18
Tableau 14. Sommaire des données.....	28

Le présent document fait état de la performance de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2017, de même que de ses perspectives de développement, et ce, conformément à la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il intègre également la reddition de compte sur la mise en œuvre du *Plan pour la réussite en enseignement supérieur*, conformément à la règle budgétaire 2.5.

## **1. LA SPÉCIFICITÉ DE L'INRS : INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION AUX 2<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup> CYCLES**

En 1969, le gouvernement du Québec autorisait la création de l'INRS en lui confiant le mandat ambitieux de devenir un haut lieu de savoir et de formation de personnes hautement qualifiées, spécialisé en recherche dans des secteurs prioritaires pour le Québec. Plus spécifiquement, à titre de constituante à vocation spécifique de l'Université du Québec, « *l'INRS a pour objet la recherche fondamentale et appliquée, les études de cycles supérieurs et la formation de chercheurs. Dans le cadre de cet objet et tout en poursuivant les finalités propres de la recherche universitaire, l'Institut doit, de façon particulière, orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il œuvre* »<sup>1</sup>.

En regroupant ses forces au sein de quatre centres universitaires, l'INRS s'est doté d'une structure différente des autres établissements universitaires. Ainsi, plutôt que des départements disciplinaires regroupés en facultés, le centre pluridisciplinaire et polythématique est l'unité de base qui a été privilégiée par l'INRS.

La programmation scientifique de notre institut s'appuie sur les programmations des centres et s'inspire des besoins actuels et futurs du Québec. La recherche qui s'effectue à l'INRS est réalisée en étroite collaboration avec des partenaires de différents milieux, et l'approche multidisciplinaire de problématiques concrètes caractérise le contexte dans lequel les professeurs-chercheurs de l'INRS évoluent. Ce contexte n'est pas étranger à la qualité de la formation offerte aux étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, aux stagiaires de recherche et aux stagiaires postdoctoraux qui poursuivent des études à l'INRS.

À l'INRS, la recherche est thématique, et ce, depuis la création de l'institut. Elle a comme unité de base les laboratoires regroupant des professeurs-chercheurs et une équipe de professionnels, de techniciens et d'assistants, créant un environnement de recherche optimal pour les étudiants. La formation et la recherche sont intimement liées; l'implication des étudiants de maîtrise et de doctorat de même que des stagiaires postdoctoraux dans les équipes de recherche est l'essence même de la formation et fait partie intégrante de la recherche menée à l'INRS.

L'INRS se distingue également par le contexte particulier dans lequel s'inscrit la tâche de ses professeurs-chercheurs. En effet, leurs fonctions se situent dans le cadre des activités d'un établissement universitaire qui a d'abord une mission de recherche. L'engagement entier des professeurs-chercheurs, nécessaire à l'accomplissement de la mission de l'INRS, assure la pleine contribution de ceux-ci aux objectifs de l'institut et est garant de sa performance.

---

<sup>1</sup> Lettres patentes, 1999.

L'INRS collabore avec plusieurs partenaires majeurs au Québec, au Canada et à l'échelle internationale, notamment par le biais d'ententes interinstitutionnelles. Ses professeurs-chercheurs sont actifs au sein de partenariats internationaux et travaillent de concert avec des collaborateurs provenant de nombreux pays.

L'INRS propose aux étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles trois programmes courts de deuxième cycle, un diplôme d'études supérieures spécialisées, quatorze programmes de maîtrise et huit programmes de doctorat. Parmi ces 26 programmes d'enseignement, tous orientés vers ses thèmes prioritaires de recherche, sept sont offerts en partenariat avec d'autres établissements universitaires québécois.

L'INRS compte 528 employés œuvrant à la recherche et à la formation ainsi qu'à l'administration de l'institut (Tableau 1) et 831 étudiants y sont inscrits aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, de même qu'en stage postdoctoral (Tableau 2). L'INRS accueille également chaque été une trentaine d'étudiants stagiaires de 1<sup>er</sup> cycle.

**Tableau 1. Le personnel de l'INRS (1<sup>er</sup> juin 2016)**

Professeurs-chercheurs*	148
Associés de recherche	45
Professionnels et assistants de recherche	151
Techniciens	104
Employés de bureau et aides techniques	80
<b>Total</b>	<b>528<sup>2</sup></b>

\* Aux professeurs-chercheurs s'ajoutent 40 professeurs invités de même que 93 professeurs-chercheurs honoraires, émérites et associés, qui contribuent aux activités de recherche et de formation de l'INRS.

**Tableau 2. La population étudiante de l'INRS**

	<b>Nombre d'inscrits à l'automne 2016</b>	<b>Étudiants équivalents à temps complet 2016-2017</b>
Étudiants maîtrise et doctorat	633	384,10
Étudiants programmes courts et DESS	2	0,70
Étudiants stagiaires et libres	89	62,33
Stagiaires postdoctoraux	107	Ne s'applique pas*
<b>Total</b>	<b>831</b>	<b>447,13</b>

\* Les stagiaires postdoctoraux ne sont pas comptabilisés dans les étudiants équivalents à temps complet aux fins de financement par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

<sup>2</sup> À ce nombre s'ajoutent 22 cadres et 46 employés des métiers et services.

En 2016-2017, l'INRS affiche des revenus totaux de 108,8 M\$, dont près de 40 % proviennent des octrois de recherche.

**Tableau 3. Les sources de revenus de l'INRS (2016-2017)<sup>3</sup>**

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	51,1 M\$	(47,0 %)
Octrois de recherche (subventions et contrats) <sup>4</sup>	41,1 M\$	(37,8 %)
Autres sources <sup>5</sup>	16,6 M\$	(15,2 %)
<b>Revenus totaux</b>	<b>108,8 M\$<sup>6</sup></b>	<b>(100 %)</b>

## 2. LA RECHERCHE

Au cours des dernières années, la recherche universitaire a connu des transformations majeures tant sur le plan de son organisation et de ses modes de financement que des objectifs socioéconomiques et culturels qu'elle poursuit. Ces transformations amènent de nouvelles façons de faire dans le monde universitaire, dans un contexte où la recherche multidisciplinaire prend davantage d'importance et vise, de plus en plus, à répondre aux besoins sociaux. L'INRS est un acteur important de la recherche universitaire au Québec et possède une expertise de premier plan dans des secteurs stratégiques qui représentent des enjeux majeurs pour notre société. L'INRS, dont la structure organisationnelle repose depuis toujours sur une recherche stratégique multidisciplinaire orientée vers les besoins de la société québécoise, a su développer un savoir-faire reconnu en matière de recherche. À l'INRS, les professeurs-chercheurs font de la recherche fondamentale de haut niveau, recherche qui s'inscrit dans une dynamique de rupture par rapport aux paradigmes établis; ils mènent aussi leurs travaux dans un contexte de recherche-action en partenariat avec l'industrie et les gouvernements. Cette recherche s'appuie sur les grandes infrastructures en place dans chacun des quatre centres universitaires de l'INRS.

### *Centre Eau Terre Environnement de l'INRS*

Le développement de notre société industrialisée engendre une demande croissante en ressources naturelles (hydriques, minérales, énergétiques, etc.) et une détérioration des écosystèmes terrestres et aquatiques. La préservation de la bonne santé des environnements naturels et des milieux aménagés par l'homme nécessite une connaissance approfondie des processus par lesquels ceux-ci sont altérés par les contaminants d'origine anthropogénique ou par les impacts liés aux changements climatiques ou aux événements extrêmes. Le Centre Eau Terre Environnement de l'INRS (Centre ETE) regroupe notamment des géographes, des physiciens, des ingénieurs, des chimistes, des biologistes, des mathématiciens, des hydrologues, des hydrauliciens, des géologues et des aménagistes autour de quatre grands domaines : l'hydrologie, la biogéochimie et les problématiques de contamination, les géosciences, ainsi que l'assainissement des eaux, la

<sup>3</sup> Ces données sont tirées des états financiers audités 2016-2017 (1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017).

<sup>4</sup> Les octrois de recherche comprennent les sommes reçues des organismes subventionnaires et les sommes facturées dans le cas des contrats de recherche et utilisées au cours de l'exercice. Les sommes non utilisées sont reportées à une année subséquente.

<sup>5</sup> Les autres sources de revenus comprennent notamment les droits de scolarité, les ventes externes, les revenus de location et les frais indirects de recherche fédéraux.

<sup>6</sup> À ce montant s'ajoutent 12,0 M\$ de produits constatés au fonds des immobilisations, pour un total de 120,8 M\$.

réhabilitation environnementale et la valorisation des déchets. Les professeurs-chercheurs explorent de nouvelles voies en vue de diminuer l'impact des activités humaines sur les écosystèmes. Le Centre ETE participe au développement durable des ressources terrestres et aquatiques dans le respect de l'environnement. Grâce à leur approche multidisciplinaire et à leur expérience acquise aussi bien sur le terrain qu'au laboratoire, les professeurs-chercheurs du Centre ETE sont en mesure d'aborder des problématiques complexes telles que le réchauffement climatique ou les risques environnementaux reliés à la pollution. La priorité est accordée aux axes de recherche suivants :

- impacts et adaptation liés aux changements climatiques et aux événements extrêmes;
- développement de technologies de pointe de protection de l'environnement et de valorisation des résidus et des déchets;
- risques environnementaux liés aux aléas naturels et à la contamination;
- gestion intégrée et responsable des activités d'exploration et d'exploitation des ressources hydriques, minérales et énergétiques.

#### *Centre Énergie Matériaux Télécommunications de l'INRS*

Les défis technologiques auxquels la société fait face sont nombreux et complexes et ils ont un fort potentiel de développement de la richesse dans un environnement des plus compétitifs. Le Centre Énergie Matériaux Télécommunications de l'INRS (Centre EMT) est reconnu comme un leader dans le développement d'une recherche de pointe répondant aux besoins de plusieurs secteurs de haute technologie : transport, aérospatial, énergie, instrumentation ultrarapide, imagerie biomédicale. L'essor de ces secteurs s'appuie nécessairement sur de grandes infrastructures de recherche, indispensables à l'avancement de nouvelles connaissances et de savoir-faire ainsi qu'à la formation de personnes hautement qualifiées. Le Centre EMT regroupe des spécialistes en chimie, physique, sciences, génie des matériaux et génie électrique, qui utilisent leurs expertises dans les domaines de l'énergie durable, de la photonique ultrarapide, de la nanotechnologie et des systèmes de télécommunications. Plus spécifiquement, leurs activités se concentrent autour des axes de recherche suivants :

- réseaux de télécommunications et de communications sans fil;
- traitement de signaux multimédias;
- nanotechnologies, matériaux avancés et ingénierie des composants / systèmes radiofréquence et photonique;
- photonique ultrarapide et optique non linéaire;
- nanotechnologies et photonique appliquées au vivant;
- matériaux et systèmes énergétiques décentralisés.

#### *Centre INRS–Institut Armand-Frappier*

Le Centre INRS-Institut Armand-Frappier (Centre IAF) contribue aux efforts québécois de recherche, de formation et de transfert technologique dans les domaines de la santé humaine, animale et environnementale. S'appuyant à la fois sur des modèles expérimentaux et des analyses épidémiologiques, les recherches en toxicologie et en biotechnologie environnementale menées par les professeurs-chercheurs du Centre IAF visent à identifier et à caractériser les effets des polluants environnementaux sur la santé humaine et animale. Ces recherches ont aussi pour objectifs l'amélioration de la qualité de l'environnement et la gestion des grands problèmes de contamination par des approches faisant appel à la biotechnologie et aux microorganismes. De plus, les professeurs-chercheurs du Centre IAF poursuivent des programmes de recherche

fondamentale et appliquée sur les interactions hôtes pathogènes (virologie, bactériologie, parasitologie et immunologie) pour élucider les mécanismes qui mènent au développement des infections, l'immunologie, le cancer, la maladie d'Alzheimer et autres maladies chroniques. Ils développent des stratégies novatrices pour lutter contre ces fléaux touchant la santé des populations québécoise et mondiale.

En parallèle, les professeurs-chercheurs s'intéressent à la mise au point d'aliments fonctionnels et à de nouvelles méthodes de conservation des aliments. Leurs recherches visent également à mieux comprendre le mode d'action des médicaments ou des drogues en vue d'application médicale ou autres. Ainsi, les travaux menés au Centre IAF s'articulent autour de quatre thématiques de recherche, soit :

- infections et de l'immunité;
- facteurs environnementaux et hérédité sur le développement de maladies;
- développement de nouveaux agents thérapeutiques et préventifs contre des maladies affectant l'homme et les animaux;
- exploitation de microorganismes dans le développement durable et la production de produits à valeur ajoutée.

#### *Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS*

À la faveur de la croissance de la population mondiale, d'un exode rural vers les villes qui se poursuit dans certaines régions du monde et de l'accroissement de la diversité sociale et culturelle provoquée par la globalisation accrue, la recherche en sciences humaines et sociales est appelée à jouer un rôle grandissant en vue de contribuer au développement social en fournissant des données, des constats, des analyses, des avis et des pistes de solution. L'objectif est aussi d'éclairer les décideurs et ceux chargés de mettre en œuvre les moyens permettant d'assurer le mieux-être des populations, tout en soutenant la croissance de l'économie. Au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS (Centre UCS), géographes, sociologues, anthropologues, démographes, politologues, économistes et historiens abordent les enjeux marquant l'ensemble du territoire habité tels que comprendre la mobilité urbaine, percevoir l'évolution des modèles populationnels, cerner le fonctionnement des réseaux sociaux, et ce, dans le but de faciliter la compréhension des nouvelles réalités sociales et culturelles. Valorisant la multidisciplinarité dans ses analyses et développant de multiples liens avec différents milieux, le Centre UCS contribue aux réflexions collectives et assure ainsi le transfert des connaissances vers les utilisateurs. Ses professeurs-chercheurs ont développé des expertises éprouvées qui leur permettent d'éclairer de nombreux phénomènes sociaux et culturels émergents. Parmi les thématiques sur lesquelles œuvrent les professeurs du Centre UCS, mentionnons :

- les questions urbaines : le traitement des statistiques spatiales (économiques, sociales ou environnementales), le développement des villes et leur gouvernance, les migrations, les modes de vie, la défavorisation sociale, l'action collective dans ses processus et ses structures;
- le lien social et les parcours de vie : les relations entre les groupes culturels, les réseaux sociaux et les dynamiques familiales et intergénérationnelles, les jeunes et le vieillissement;
- la culture et la société du savoir : les savoirs autochtones, la transmission des connaissances, l'emploi culturel, la diffusion de la culture et les cultures régionales.

## Les axes de recherche prioritaires et les domaines de recherche intercentre de l'INRS

Afin de se maintenir parmi les chefs de file de la recherche au Canada, l'INRS se devait d'articuler et de structurer sa vision dans un plan stratégique de recherche cohérent. Pour ce faire, l'INRS a misé sur le développement institutionnel d'une recherche structurante à valeur ajoutée dans les secteurs prioritaires de l'institut. Le développement de ses axes et de ses domaines de recherche intercentre constitue un défi important que s'est fixé l'INRS afin de maintenir son leadership dans des secteurs de recherche prioritaires pour le développement du Québec. La recherche priorisée par l'INRS regroupe des professeurs-chercheurs œuvrant dans des disciplines pour lesquelles le niveau d'expertise en recherche est reconnu et dans lesquelles l'institut a investi des ressources humaines, financières et matérielles considérables.

Les axes de recherche prioritaires de l'INRS sont les suivants :

- amélioration environnementale;
- énergies durables;
- enjeux urbains et régionaux;
- immunologie et maladies infectieuses;
- matériaux avancés et nanotechnologies;
- photonique;
- sciences de l'eau.

Les domaines de recherche intercentre dont l'INRS appuie le déploiement sont les suivants :

- nanobiotechnologies;
- énergies durables et ressources naturelles;
- écotoxicologie et toxicologie environnementales;
- ville en réseau.

### 2.1 La performance en recherche

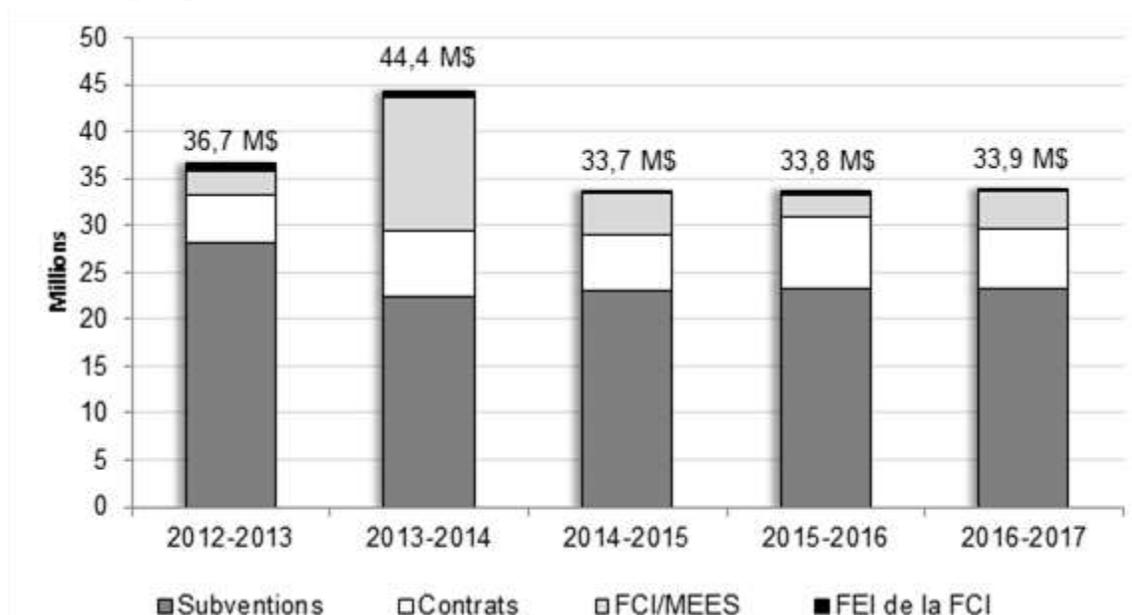
Au 1<sup>er</sup> juin 2016, l'INRS comptait 148 professeurs-chercheurs dont 30 ont été recrutés au cours des cinq dernières années. Dans ce contexte institutionnel, caractérisé depuis quelques années par le nombre élevé de départs à la retraite de professeurs-chercheurs chevronnés et le recrutement de professeurs-chercheurs juniors, le maintien du montant moyen d'octrois de recherche par professeur-chercheur représente un défi de taille. Malgré ce contexte, l'INRS s'est classé au troisième rang canadien en 2016 pour son intensité de la recherche avec des octrois moyens par professeur-chercheur plus deux fois plus élevés que la moyenne canadienne<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Selon Re\$earch Infosource  
<https://www.researchinfosource.com/pdf/CIL%20Top%2050%20research%20universities%202016.pdf>

Pour l'année 2016-2017, les octrois de recherche totaux des professeurs-chercheurs de l'INRS s'élèvent à 33,9 M\$<sup>8</sup> (Graphique 1 et Tableau 4).

**Graphique 1. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2012-2017)**



**Tableau 4. Évolution des revenus externes de recherche de l'INRS (2012-2017)**

Année	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Subventions</b>	28,2*	22,5	23,1	23,3	23,3
<b>Contrats</b>	5,1	7,1	5,9	7,7	6,5
<b>FCI/MEES</b>	2,6	14,1	4,5	2,3	3,9
<b>FEI de la FCI</b>	0,8	0,7	0,2	0,5	0,2
<b>Total</b>	<b>36,7 M\$</b>	<b>44,4 M\$</b>	<b>33,7 M\$</b>	<b>33,8 M\$</b>	<b>33,9 M\$</b>

\* Incluant les octrois de 2 millions de dollars obtenus dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir.

Au cours des trois dernières années, les revenus externes de recherche ont été stables. Comparativement à l'année précédente, il y a une légère baisse des montants obtenus dans le cadre de contrats. Cette baisse a toutefois été compensée par une augmentation des montants reçus dans le cadre de la FCI.

<sup>8</sup> L'écart observé entre les revenus externes de recherche totaux présentés au tableau 4 (33,9 M\$) et le montant présenté au tableau 3 (41,1 M\$, montant qui exclut les produits constatés au fonds des immobilisations) s'explique par le fait que les données du tableau 4 sont compilées par le Service à la recherche et à la valorisation à partir des montants octroyés (annoncés) par les organismes subventionnaires et les partenaires tandis que les données du tableau 3 sont comptabilisées par le Service des finances et présentent les sommes constatées à titre de produits à l'exercice courant.

Le financement annuel moyen des professeurs-chercheurs de l'INRS est de 251 011 \$ (incluant les octrois de la FCI et du MEES) pour l'année 2016-2017, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente. En excluant les octrois de la FCI et du MEES, la moyenne d'octroi par professeur-chercheur est de 222 166 \$ (Tableau 5).

**Tableau 5. Moyenne annuelle des octrois externes, par professeur-chercheur financé (2012-2017)**

Année	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>Subventions, contrats et FCI/MEES*</b>	253 003 \$	318 393 \$	246 246 \$	248 670 \$	251 011 \$
<b>Subventions, contrats sans FCI/MEES</b>	234 606 \$	215 524 \$	213 028 \$	231 265 \$	222 166 \$

\* Excluant le FEI de la FCI.

## 2.2 Les partenariats

La recherche qui s'effectue à l'INRS est réalisée en étroite collaboration avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux. L'approche multidisciplinaire visant à résoudre des problématiques concrètes et souvent complexes caractérise le contexte dans lequel les professeurs-chercheurs de l'INRS évoluent. Ainsi, grâce à chacun de ses centres universitaires, l'INRS joue un rôle important dans plusieurs partenariats interuniversitaires.

Le Centre géoscientifique de Québec (CGQ) résulte d'une entente de partenariat unique au Canada entre un établissement universitaire, le Centre ETE, et un organisme du gouvernement fédéral, soit la Commission géologique du Canada (bureau de Québec). Le CGQ constitue l'un des plus importants regroupements multidisciplinaires de recherche en géosciences au pays. Le Centre ETE est aussi membre de l'important consortium Ouranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques comprenant, entre autres, huit ministères, Hydro-Québec et trois autres universités. Le Centre ETE s'implique dans les efforts de l'INRS portant sur le développement de l'Institut nordique du Québec en collaboration avec l'Université Laval et l'Université McGill. Le Centre ETE est également actif dans de nombreuses autres collaborations scientifiques avec des partenaires industriels et des organismes fédéraux et provinciaux. De plus, le Centre ETE est membre actif d'une dizaine de réseaux de recherche nationaux, de regroupements stratégiques de recherche du Québec et de réseaux de collaboration internationale répartis à travers le monde. Notons que le Centre ETE est doté de laboratoires majeurs de recherche permettant le développement et la démonstration de technologies environnementales novatrices en collaboration avec des partenaires industriels. Il possède aussi des stations de recherche en milieu naturel aménagées à des fins de formation et d'expérimentation.

Le Centre EMT joue un rôle de premier plan à l'échelle nationale dans le secteur des nanosciences et des nanotechnologies, au sein de Prima Québec (anciennement Nano-Québec), et dans le secteur des technologies de l'information et des communications, avec Prompt-Québec. Le Centre EMT est actif dans un grand nombre de partenariats nationaux, tels que le réseau des centres d'excellence en photonique, et internationaux associés aux procédés plasmas, aux nanotechnologies et à la femtoscience. En particulier, le Centre EMT est un partenaire majeur du Laboratoire international associé en sciences et technologies des plasmas (LIA-STEP) avec des partenaires français et du

Laboratoire international associé (LIA) Smart Grid sur le contrôle et les communications pour les réseaux de distribution d'électricité et d'un nouveau LIA en photonique avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Université de Bordeaux. Il accueille par ailleurs la chaire MATECSS de l'UNESCO sur les matériaux et les technologies pour la conversion, l'économie et le stockage de l'énergie. Cette dernière repose sur une collaboration nord-sud et vise à donner accès à l'énergie renouvelable aux pays émergents.

Outre l'ensemble des partenariats dans lesquels sont impliqués le Centre IAF et ses professeurs-chercheurs, notons le dynamisme de ses activités dans le cadre des réseaux de recherche québécois. Effectivement, des professeurs-chercheurs du Centre IAF sont impliqués dans la direction du Centre de recherche sur les interactions hôte-parasite et du Centre de recherche sur l'infectiologie porcine et avicole (CRIPA) du Fonds de Recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT), lequel regroupe plusieurs chercheurs québécois. Soulignons également l'association du Centre IAF au Réseau international des Instituts Pasteur (RIIP), seul établissement de recherche en Amérique du Nord à faire partie de ce prestigieux réseau. Enfin, mentionnons le LIA Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM)-INRS et le Laboratoire Samuel de Champlain, dont l'objectif est de consolider des recherches dans le domaine de la pharmacochimie des hormones peptidiques.

Le Centre UCS est également très actif dans plusieurs partenariats. Les professeurs-chercheurs du Centre UCS pilotent entre autres le réseau DIALOG sur les questions autochtones, financé au titre de réseau stratégique par le Fonds de Recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) et comme réseau stratégique de connaissances par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le réseau Villes Régions Monde, financé par le FRQSC, ainsi que deux partenariats multimilieus, à savoir l'Observatoire Jeunes et Société et l'Observatoire des réalités familiales du Québec. De plus, des professeurs-chercheurs du Centre UCS animent la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, le laboratoire lié à la chaire sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle, le laboratoire d'équité environnementale lié à la chaire de recherche sur l'équité environnementale et la ville, le laboratoire Piétons et espace urbain et le laboratoire de recherche Ville et ESPAAce politique (VESPA).

### **3. LA FORMATION**

L'INRS contribue à la formation d'une relève scientifique hautement qualifiée à travers l'offre de 26 programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles (dont trois parcours bidualtants) en sciences de l'eau, sciences de la terre, sciences de l'énergie et des matériaux, télécommunications, virologie et immunologie, microbiologie appliquée, sciences expérimentales de la santé, biologie, études urbaines, analyse de données spatiales, démographie, mobilisation et transfert des connaissances, mobilisation des connaissances et recherche partenariale en sciences sociales et pratiques de recherche et action publique. Depuis le trimestre d'été 2016, l'INRS offre également la possibilité de s'inscrire à un DESS, à une maîtrise ou à un doctorat sur mesure. Les programmes sur mesure répondent à des besoins ponctuels de formation propres aux divers secteurs de l'activité professionnelle ou de recherche d'un étudiant. Ces programmes permettent le développement de connaissances et d'habiletés dans une discipline ou un champ d'études, dans des situations particulières et exceptionnelles où aucun programme proposé par l'INRS ne convient aux besoins

de formation d'un étudiant, mais pour lesquels l'établissement dispose des ressources et de la capacité d'accueil nécessaires.

La qualité de la formation et la réussite des étudiants sont au cœur des préoccupations de l'institut. C'est pourquoi l'INRS a mis en place une série de mesures qui contribuent grandement à la réussite des étudiants en leur offrant les meilleures conditions d'études possibles. L'INRS mise notamment sur une formule pédagogique pratique qui permet l'intégration de chaque étudiant dans une équipe de recherche. Par cette approche pratique, l'étudiant peut inscrire ses travaux de recherche à l'intérieur de projets à multiples facettes, créant ainsi les conditions favorables au développement de la connaissance. La qualité et l'importance de la production scientifique des étudiants de l'INRS (publications, communications, etc.) mettent en évidence l'efficacité de cette approche pédagogique.

Le tableau 6 présente les programmes de formation offerts par l'INRS dans chacun de ses centres universitaires.

**Tableau 6. Les programmes de formation à l'INRS**

Centre	Programmes de 2 <sup>e</sup> cycle	Programmes de 3 <sup>e</sup> cycle
ETE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en sciences de l'eau</li> <li>▪ maîtrise professionnelle en sciences de l'eau</li> <li>▪ maîtrise en sciences de la Terre<sup>9</sup></li> <li>▪ maîtrise professionnelle en sciences de la Terre (technologies environnementales)<sup>9</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en sciences de l'eau</li> <li>▪ doctorat en sciences de la Terre<sup>9</sup></li> </ul>
EMT	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en sciences de l'énergie et des matériaux</li> <li>▪ maîtrise en télécommunications</li> <li>▪ maîtrise professionnelle en télécommunications</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux</li> <li>▪ doctorat en télécommunications</li> </ul>
IAF	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ maîtrise en virologie et immunologie</li> <li>▪ maîtrise en microbiologie appliquée</li> <li>▪ maîtrise en sciences expérimentales de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en virologie et immunologie</li> <li>▪ doctorat en biologie<sup>10</sup></li> </ul>
UCS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ programme court de 2<sup>e</sup> cycle en analyse de données spatiales</li> <li>▪ programme court de 2<sup>e</sup> cycle en mobilisation et transfert des connaissances</li> <li>▪ programme court de 2<sup>e</sup> cycle en mobilisation des connaissances et recherche partenariale en sciences sociales</li> <li>▪ DESS en pratiques de recherche et action publique</li> <li>▪ maîtrise en pratiques de recherche et action publique (profil avec essai)</li> <li>▪ maîtrise en études urbaines<sup>10</sup></li> <li>▪ maîtrise avec stage en études urbaines<sup>10</sup></li> <li>▪ maîtrise en démographie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doctorat en études urbaines<sup>10</sup></li> <li>▪ doctorat en démographie</li> </ul>

<sup>9</sup> Programme offert conjointement avec l'Université Laval.

<sup>10</sup> Programme offert conjointement avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

### 3.1 La population étudiante

À l'automne 2016, l'INRS accueillait 267 étudiants au 2<sup>e</sup> cycle, dont 222 à la maîtrise, 457 étudiants au 3<sup>e</sup> cycle, dont 411 au doctorat, et 107 stagiaires postdoctoraux, pour un total de 831 étudiants.

Les données du tableau 7 font état d'une augmentation de 7 % de la clientèle totale en 2016 par rapport à 2015. Pour la deuxième année consécutive, on note une hausse de la clientèle à la maîtrise. Au doctorat, on constate une augmentation de 13 % du nombre d'étudiants en 2016 par rapport à 2012. Alors qu'ils représentaient 54 % de la clientèle de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en 2012, ils constituent aujourd'hui 57 % de ceux-ci.

**Tableau 7. Évolution de la population en formation à l'INRS**

Automne	Maîtrise	Autre 2 <sup>e</sup> cycle <sup>11</sup>	Doctorat	Autre 3 <sup>e</sup> cycle <sup>12</sup>	Post-doctorat	Total
<b>2012</b>	219	44	365	50	78	<b>756</b>
<b>2013</b>	206	57	376	45	66	<b>750</b>
<b>2014</b>	200	61	398	39	110	<b>808</b>
<b>2015</b>	209	38	405	15	108	<b>775</b>
<b>2016</b>	222	45	411	46	107	<b>831</b>

### 3.2 Les taux de réussite et la durée des études

Le tableau 8 présente les taux de réussite et la durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise de recherche par cohorte d'automne. Parmi les étudiants s'étant inscrits aux trimestres d'automne 2008 à 2013, 76 % ont obtenu leur diplôme, en moyenne en 8,2 trimestres. Puisque deux étudiants de la cohorte 2012 sont en évaluation de leur mémoire et que cinq étudiants de la cohorte 2013 sont actifs, le taux de diplomation pour les étudiants de ces cohortes pourrait atteindre respectivement 80 % et 94 %, portant à 79 % le taux de réussite maximal de l'ensemble des étudiants de ces cohortes.

<sup>11</sup> Programmes courts, DESS, stagiaires de 2<sup>e</sup> cycle et étudiants libres.

<sup>12</sup> Stagiaires de 3<sup>e</sup> cycle et étudiants libres.

**Tableau 8. Taux de réussite et durée moyenne des études<sup>13</sup> dans les programmes de maîtrise de recherche par cohorte d'automne<sup>14</sup>**

Automne	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	Taux de diplomation	Durée moyenne des études	Étudiants actifs	Étudiants en évaluation	Taux de réussite maximal
<b>2008</b>	51	39	76 %	8,6	0	0	76 %
<b>2009</b>	42	27	64 %	7,6	0	0	64 %
<b>2010</b>	28	22	79 %	9,7	0	0	79 %
<b>2011</b>	33	29	88 %	8,0	0	0	88 %
<b>2012</b>	41	31	76 %	7,6	0	2	80 %
<b>2013</b>	31	24	77 %	7,7	5	0	94 %
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>172</b>	<b>76 %</b>	<b>8,2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>79 %</b>

Le tableau 9 présente les taux de réussite et la durée moyenne des études dans les programmes de maîtrise professionnelle par cohorte d'automne. Parmi les étudiants s'étant inscrits aux trimestres d'automne des années 2010 à 2014, 65 % ont obtenu leur diplôme, en moyenne en 5,6 trimestres. Puisqu'un étudiant de la cohorte 2013 et que deux étudiants de la cohorte 2014 demeurent actifs dans leur programme, le taux de diplomation pour les étudiants de ces cohortes pourrait atteindre respectivement 100 % et 89 %, portant à 72 % le taux de réussite maximal de l'ensemble des étudiants de ces cohortes.

**Tableau 9. Taux de réussite et durée moyenne des études<sup>15</sup> dans les programmes de maîtrise professionnelle par cohorte d'automne<sup>16</sup>**

Automne	Nouveaux inscrits	Nombre de diplômés	Taux de diplomation	Durée moyenne des études	Étudiants actifs	Taux de réussite maximal
<b>2010</b>	14	7	50 %	6,9	0	50 %
<b>2011</b>	7	4	57 %	6,8	0	57 %
<b>2012</b>	12	10	83 %	5,6	0	83 %
<b>2013</b>	4	3	75 %	3,7	1	100 %
<b>2014</b>	9	6	67 %	4,2	2	89 %
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>30</b>	<b>65 %</b>	<b>5,6</b>	<b>3</b>	<b>72 %</b>

<sup>13</sup> Les données sont extraites du système informatisé des dossiers étudiants en juin 2017. La « durée des études » est égale au nombre de trimestres écoulés depuis le premier trimestre d'inscription jusqu'au trimestre de la remise finale du mémoire. Le « taux de réussite maximal » est le calcul du taux de diplomation en supposant que les étudiants actifs et les étudiants en évaluation obtiendront effectivement leur diplôme.

<sup>14</sup> Les étudiants ayant effectué un transfert de programme à l'INRS sont exclus des cohortes. Ces derniers n'ont pas obtenu de diplôme dans leur programme initial, mais ne sont pas considérés comme ayant abandonné ou comme étant en situation d'échec.

<sup>15</sup> Les données sont extraites du système informatisé des dossiers étudiants de juin 2017. La « durée des études » est égale au nombre de trimestres écoulés entre le premier et le dernier trimestre d'inscription inclusivement. Le « taux de réussite maximal » est le calcul du taux de diplomation en supposant que les étudiants actifs obtiendront effectivement leur diplôme.

<sup>16</sup> Les étudiants ayant fait un transfert de programme à l'INRS sont exclus des cohortes. Ces derniers n'ont pas obtenu de diplôme dans leur programme initial, mais ne sont pas considérés comme ayant abandonné ou comme étant en situation d'échec.

Le tableau 10 présente les taux de réussite et la durée moyenne des études dans les programmes de doctorat selon les cohortes d'automne. On constate que les deux tiers (66 %) des étudiants inscrits aux trimestres d'automne des années 2006 à 2011 ont obtenu leur diplôme, en moyenne en 15,0 trimestres. Puisque douze étudiants des cohortes 2010 et 2011 sont actuellement en évaluation ou demeurent actifs dans leur programme, le taux de réussite maximal pour l'ensemble des cohortes est de 72 %.

**Tableau 10. Taux de réussite et durée moyenne des études<sup>17</sup>  
dans les programmes de doctorat par cohorte d'automne<sup>18</sup>**

Automne	Nouveaux inscrits	Diplômés	Taux de diplomation	Durée moyenne des études	Étudiants actifs	Étudiants en évaluation	Taux de réussite maximal
2006	34	24	71 %	15,5	0	0	71 %
2007	26	18	69 %	14,6	0	0	69 %
2008	38	30	79 %	16,1	0	0	79 %
2009	37	22	59 %	15,2	0	0	59 %
2010	48	32	67 %	13,8	2	0	71 %
2011	36	19	53 %	14,5	9	1	81 %
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>145</b>	<b>66 %</b>	<b>15,0</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>72 %</b>

### 3.3 Les mesures favorisant la réussite des étudiants

Les professeurs-chercheurs de l'INRS se consacrent uniquement à la formation d'étudiants de cycles supérieurs et, de ce fait, sont plus à même d'offrir un encadrement personnalisé se traduisant souvent par une « formation individualisée ». Les stagiaires de recherche et les stagiaires postdoctoraux bénéficient également de cet environnement d'apprentissage riche. Soucieux d'offrir une formation répondant aux plus hauts standards universitaires, l'INRS a mis en place une série de mesures pour assurer un encadrement de qualité. Celles-ci couvrent un éventail de moyens permettant un suivi systématique des progrès de l'étudiant, du début à la fin de son programme d'études, favorisant ainsi sa réussite.

- Les programmes de bourses d'études

En vertu des programmes institutionnels de bourses, tous les étudiants inscrits à temps complet dans un programme d'études dans les domaines des sciences de la santé, des sciences pures et appliquées reçoivent une bourse afin qu'ils puissent se consacrer à temps complet à leur programme d'études et à leurs travaux de recherche. Cette allocation est attribuée pour une période définie selon le niveau d'études (maîtrise ou doctorat). Les étudiants inscrits à temps complet dans un programme du secteur des sciences sociales bénéficient également d'un programme de bourses d'études avantageux.

<sup>17</sup> Les données sont extraites du système informatisé des dossiers étudiants en date de juin 2017. La « durée des études » est égale au nombre de trimestres écoulés depuis le premier trimestre d'inscription jusqu'au trimestre de la remise finale de la thèse. Le « taux de réussite maximal » est le calcul du taux de diplomation en supposant que les étudiants actifs et les étudiants en évaluation obtiendront effectivement leur diplôme.

<sup>18</sup> Les étudiants ayant effectué un transfert de programme à l'INRS sont exclus des cohortes. Ces derniers n'ont pas obtenu de diplôme dans leur programme initial, mais ne sont pas considérés comme ayant abandonné ou comme étant en situation d'échec.

- Le choix d'un directeur de recherche comme condition d'admission au programme

L'obligation d'avoir un directeur de recherche dès l'admission au programme est l'un des principaux moyens mis en œuvre afin d'assurer à l'étudiant un encadrement de qualité. Cette exigence est d'ailleurs exprimée dans les conditions d'admission aux programmes de maîtrise avec mémoire et de doctorat.

- La désignation d'un tuteur dès l'admission au programme d'études

Désigné dès l'admission au programme, le tuteur est un professeur-chercheur qui aide l'étudiant à établir son programme d'études et qui l'assiste dans les difficultés rencontrées au cours de son programme. Il lui incombe également d'apprécier le travail accompli par l'étudiant et d'en aviser, au besoin, le directeur du programme. Ce rôle peut aussi être assumé par un comité nommé à cette fin. Dans les programmes d'études comportant un essai, un mémoire ou une thèse, le directeur de recherche assume le rôle de tuteur.

- L'insertion de l'étudiant au sein d'une équipe de recherche dès l'inscription dans le programme

Dès son entrée dans un programme d'études de type « recherche » (maîtrise avec mémoire ou doctorat), l'étudiant est immédiatement intégré dans une équipe de recherche. Tout au long de sa formation, il est ainsi familiarisé avec la dynamique de la recherche scientifique et associé aux activités de production et de diffusion qui en résultent.

- Les conditions d'encadrement des travaux de recherche

Les conditions d'encadrement des travaux de recherche conduisant à un essai, à un mémoire ou à une thèse font l'objet d'une entente écrite entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente prévoit notamment le rythme du suivi des travaux de l'étudiant, l'accès aux infrastructures de recherche et, le cas échéant, le soutien financier à l'étudiant selon le programme prévu à cet effet par l'INRS.

- L'évaluation trimestrielle en recherche

L'évaluation trimestrielle des progrès en recherche de l'étudiant constitue l'une des principales mesures permettant de favoriser un encadrement de qualité. Cette évaluation est faite par le directeur de recherche en se référant aux objectifs à atteindre et au plan de travail établi par ce dernier et l'étudiant, au début de chaque trimestre. Elle est par la suite transmise au registraire qui l'approuve. Dans l'éventualité de résultats insatisfaisants, des mesures correctives sont identifiées pour le trimestre suivant.

- Formations et ateliers hors programme

Afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles diversifiées et de parfaire leur parcours universitaire, le Service des études supérieures et postdoctorales propose chaque trimestre une offre de perfectionnement qui peut prendre différentes formes : école d'été, visite guidée de la ville de Québec ou ateliers. Ces derniers portent sur des thèmes comme l'identité numérique et le réseautage, la gestion de projets, la rédaction anglaise, le droit d'auteur, la créativité et l'innovation, les compétences et les aptitudes en communication, les démarches d'immigration relatives à la résidence permanente, etc. De

plus, des cours de français sont offerts gratuitement à tous les étudiants étrangers de l'INRS.

### 3.4 Les diplômés de l'INRS

Depuis sa création, l'INRS a décerné 2 952 diplômes (Tableau 11), dont 586 au cours des cinq dernières années (Tableau 12). Parmi les diplômes émis par l'INRS, on compte 2 035 diplômes de maîtrise, soit 68,9 % de tous les diplômes émis, et 911 diplômes de doctorat, soit 30,9 % des diplômes émis. Au cours des cinq dernières années, la part des diplômes de doctorat s'élève à 45,2%.

Le Centre ETE a décerné 33,6 % de l'ensemble des diplômes émis par l'INRS tandis que le Centre EMT, le Centre IAF et le Centre UCS ont décerné respectivement 31,2 %, 26,9 % et 8,3 % des diplômes. Il faut cependant souligner que jusqu'en 2002, le Centre UCS n'offrait que les programmes en études urbaines, ce qui explique la proportion plus faible de diplômes décernés par ce centre.

**Tableau 11. Diplômes décernés, depuis la création de l'INRS, selon le centre**

Centre	Maîtrise professionnelle	Maîtrise recherche	DESS	Doctorat	Total	% par centre
<b>ETE</b>	158	537	S.O.*	297	992	33,6 %
<b>HEM</b>	27	542	S.O.*	352	921	31,2 %
<b>IAF</b>	S.O.*	610	S.O.*	184	794	26,9 %
<b>UCS</b>	32	129	6	78	245	8,3 %
<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>1 818</b>	<b>6</b>	<b>911</b>	<b>2 952</b>	<b>100 %</b>
<b>% par type de diplôme</b>	7,4 %	61,6 %	0,2 %	30,9 %	100 %	

\* Ces centres n'offrent pas ces types de programme.

**Tableau 12. Diplômes décernés par l'INRS, de 2012 à 2016, selon le type de programme**

Année	Maîtrise professionnelle	Maîtrise recherche	DESS <sup>19</sup>	Doctorat	Total	% par année
<b>2012</b>	8	56	-	41	105	17,9 %
<b>2013</b>	6	54	5	48	113	19,3 %
<b>2014</b>	6	63	0	54	123	21,0 %
<b>2015</b>	8	50	0	62	120	20,5 %
<b>2016</b>	12	53	0	60	125	21,3 %
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>276</b>	<b>5</b>	<b>265</b>	<b>586</b>	<b>100 %</b>
<b>% par type de programme</b>	6,8 %	47,1 %	0,9 %	45,2 %	100 %	

À l'automne 2015, l'INRS a procédé à sa cinquième enquête *Relance* auprès de ses diplômés<sup>20</sup>. La *Relance 2015* visait les personnes ayant obtenu un diplôme de l'INRS entre 2012 et 2014

<sup>19</sup> L'INRS n'offrait pas de DESS en 2012.

<sup>20</sup> [http://www.inrs.ca/sites/default/files/etudier\\_inrs/Diplomes/Relance-2015-VF.pdf](http://www.inrs.ca/sites/default/files/etudier_inrs/Diplomes/Relance-2015-VF.pdf)

inclusivement. Cette enquête a révélé qu'aux termes de leurs études à l'INRS, 47 % des diplômés ont occupé un emploi à temps complet, 24 % ont entrepris un stage postdoctoral et 16 % ont poursuivi des études<sup>21</sup>. Parmi les répondants qui ont occupé un emploi, plus des deux tiers (70 %) avaient déjà cet emploi avant de terminer leurs études ou l'ont obtenu moins d'un mois après la fin de leurs études (Tableau 13).

**Tableau 13. Moment d'obtention du premier emploi à temps complet**

Centre	Temps après la fin des études						TOTAL
	J'avais déjà cet emploi avant de terminer mes études	Moins d'un mois après	Le mois suivant la fin de mes études	De deux à six mois après mes études	Entre six mois et un an après mes études	Plus d'un an après mes études	
<b>ETE</b>	52 % (16)	10 % (3)	6 % (2)	19 % (6)	10 % (3)	3 % (1)	<b>100 % (31)</b>
<b>HEM</b>	67 % (4)	17 % (1)	0 % (0)	17 % (1)	0 % (0)	0 % (0)	<b>100 % (6)</b>
<b>INRS-IAF</b>	47 % (8)	18 % (3)	6 % (1)	12 % (2)	0 % (0)	18 % (3)	<b>100 % (17)</b>
<b>UCS</b>	69 % (11)	19 % (3)	6 % (1)	0 % (0)	6 % (1)	0 % (0)	<b>100 % (16)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>56 % (39)</b>	<b>14 % (10)</b>	<b>6 % (4)</b>	<b>13 % (9)</b>	<b>6 % (4)</b>	<b>6 % (4)</b>	<b>100 % (70*)<sup>22</sup></b>

\* 5 observations manquantes

Parmi les diplômés qui occupent un emploi, 78 % estiment œuvrer dans le domaine de leurs études. Soulignons que parmi les des diplômés qui estiment ne pas travailler dans leur domaine d'études, 42 % affirment que c'est par choix.

L'enquête *Relance 2015* fait état d'une très forte proportion de diplômés qui se disent satisfaits sur l'ensemble des indicateurs liés à l'appréciation des études à l'INRS. Entre autres, 93 % des diplômés ont affirmé que l'INRS a su répondre à leurs attentes ou même plus et 89 % se disent satisfaits de l'ensemble des activités de formation.

#### 4. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES UNIVERSITÉS

Le gouvernement du Québec a attribué à l'INRS une mission particulière axée prioritairement sur la recherche et sur la formation aux cycles supérieurs. L'INRS s'acquitte avec brio de cette mission que lui a confiée le gouvernement et a fait la démonstration avec le temps de la pertinence du modèle ainsi créé. L'excellence du corps professoral, la qualité de l'encadrement offert aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux, les ressources et les infrastructures mises à la disposition des équipes de recherche sont autant de facteurs qui expliquent la performance remarquable de l'INRS.

<sup>21</sup> Parmi les répondants qui n'ont pas occupé un emploi à temps complet, réalisé un stage postdoctoral ou poursuivi des études, certains ont indiqué avoir démarré une entreprise, occupé un emploi à temps partiel, réalisé des projets personnels, etc.

<sup>22</sup> 75 répondants ont indiqué avoir occupé un premier emploi à temps complet après leurs études à l'INRS. Les diplômés qui ont poursuivi leurs études ou effectué un stage postdoctoral après avoir obtenu leur diplôme à l'INRS sont exclus de ce tableau.

- En 2016, l'INRS s'est classé au troisième rang des universités canadiennes quant à l'intensité de la recherche, avec des octrois moyens par professeur-chercheur deux fois plus élevés que la moyenne canadienne<sup>23</sup>.
- L'INRS se classe au 1<sup>er</sup> rang québécois quant au facteur d'impact relatif des publications de ses professeurs-chercheurs et au 5<sup>e</sup> rang en ce qui a trait à la moyenne des citations relatives<sup>24</sup>.
- En 2015, les professeurs-chercheurs de l'INRS, qui comptaient pour 5 % du corps professoral de l'ensemble des universités du réseau de l'Université du Québec, étaient responsables de 20 % de la production scientifique de l'ensemble du réseau<sup>25</sup>.
- Entre 2006 et 2015, le nombre de publications scientifiques produites par les professeurs de l'INRS a augmenté de 56 %. Durant cette même période, le nombre de publications scientifiques produites par l'ensemble des professeurs des universités québécoises a connu une croissance de 49 %<sup>25</sup>.
- Le taux de collaboration internationale<sup>26</sup> des professeurs de l'INRS s'élève à 53 %, ce qui le situe au 4<sup>e</sup> rang québécois.
- En 2015, les professeurs de l'INRS, qui représentaient 5 % du corps professoral du réseau de l'Université du Québec, ont obtenu 21 % du montant total des octrois versés à l'ensemble des établissements du réseau<sup>27</sup>.

## 5. PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En septembre 2016, l'INRS a soumis au MEES son plan d'action pour la réussite et l'excellence en enseignement supérieur. Le plan proposé rejoint les trois principales cibles du Ministère soit la réussite étudiante, la mobilité et l'insertion professionnelle. Dans le cadre de ce plan, l'INRS s'est vu octroyer 340 200 \$, ce qui représente un peu plus de 6 % des 5,3 M\$ investis par l'INRS dans la réalisation de ces actions.

---

<sup>23</sup> ReSearch Infosource <https://www.researchinfosource.com/pdf/CIL%20Top%2050%20research%20universities%202016.pdf>

<sup>24</sup> Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec. Année 2015.

<sup>25</sup> Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

<sup>26</sup> Le taux de collaboration internationale d'un établissement est le ratio du nombre de publications réalisées en collaboration internationale et le nombre de publications totales de cet établissement.

<sup>27</sup> Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec.

## 5.1 Utilisation des sommes accordées dans le cadre du Plan pour la réussite en enseignement supérieur

Le plan d'action transmis par l'INRS à la ministre de l'Enseignement supérieur prévoyait un ensemble de mesures visant à favoriser la réussite et la mobilité étudiante ainsi que l'insertion professionnelle.

### La réussite étudiante

Les programmes institutionnels de bourses d'études de l'INRS visent à permettre aux étudiants de se consacrer entièrement à leurs études afin de favoriser la réussite. En vertu de ces programmes, le centre et les professeurs concernés versent aux étudiants un généreux financement durant toute leur période d'admissibilité.

En raison des difficultés financières vécues par les centres de recherche de l'INRS ces dernières années, la contribution des centres au financement des étudiants a diminué. Cette réduction du financement par les centres a un impact direct sur le recrutement des étudiants puisqu'elle engendre une augmentation des coûts pour nos professeurs qui assument une part plus importante de la bourse versée à l'étudiant. Des 340 200 \$ octroyés à l'INRS par le MEES dans le cadre du plan pour la réussite en enseignement supérieur, l'institut a versé un montant de 180 000 \$ à ses centres de recherche afin d'assurer le maintien des programmes de bourses institutionnels. Cette somme représente 4,5 % des coûts du programme institutionnel de bourses d'études, qui se sont élevés à 4,0 M\$ pour la dernière année.

### La mobilité étudiante

Deux volets de la mobilité étudiante ont été soutenus par le biais des sommes reçues dans le cadre du réinvestissement.

- a) Le premier concerne le recrutement d'étudiants étrangers. L'INRS accueille chaque année un nombre important d'étudiants étrangers. Leur nombre est particulièrement élevé dans les programmes en sciences pures, génie, physique et chimie, où le recrutement d'étudiants québécois est beaucoup plus difficile. Afin d'attirer les meilleurs étudiants à l'international, l'INRS offre pour tous les étudiants inscrits au doctorat un programme d'exemption des frais de scolarité majorés imposés par le MEES. L'INRS tente également de financer les droits de scolarité majorés de ses étudiants étrangers inscrits à la maîtrise. Considérant l'augmentation des frais de scolarité majorés imposée ces dernières années et les compressions subies, il devient pratiquement impossible de maintenir ce programme en place, ce qui risque de diminuer notre capacité à attirer les meilleurs étudiants étrangers. Afin d'assurer le maintien du programme d'exemption des frais de scolarité majorés pour l'ensemble de nos étudiants étrangers, l'INRS a utilisé un montant de 100 000 \$ du réinvestissement. Cette somme représente 8 % des coûts du programme (1,3 M\$) pour la dernière année.
- b) Le deuxième volet concerne le développement de nouvelles formations bidualtantes avec la France. L'INRS a développé un nouveau modèle de formation bidualtante à la maîtrise permettant à des étudiants français et québécois d'obtenir les diplômes des deux universités impliquées. Ce modèle novateur a d'ailleurs été partagé avec d'autres universités québécoises.

Le premier cheminement bilingue à la maîtrise (en plasma), en collaboration avec l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, a été lancé à l'automne 2016. Au cours de la dernière année, l'INRS a consacré des efforts importants au développement de nouvelles formations bilingues avec des partenaires français, ce qui devrait amener une augmentation du nombre d'étudiants.

Du 340 200 \$ de réinvestissement accordé à l'INRS, des montants de 34 000 \$ et de 17 000 \$ ont été réservés au développement de nouvelles formations bilingues et à l'octroi de bourses aux étudiants. De ces montants réservés, plus de 4 600 \$ ont été utilisés dans le cadre de rencontres interétablissements en France visant le développement et la mise en œuvre des formations bilingues. L'ouverture récente de la première formation et la conclusion de nouvelles ententes devraient permettre l'utilisation des fonds dès la prochaine année du plan.

### Insertion professionnelle

Afin de favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'INRS a mis sur pied une école d'été (Techniques de survie scientifique – Survival Skills for Scientists) qui consiste en une formation de deux jours visant à doter les étudiants à la maîtrise et au doctorat ainsi que les chercheurs postdoctoraux de compétences indispensables à la réussite d'une carrière de chercheur dans les domaines des sciences et du génie.

Ce programme est maintenant offert en partenariat avec d'autres universités (Concordia en 2016) et le nombre de participants augmente d'année en année. Afin d'inciter les étudiants à suivre cette formation, l'inscription est gratuite, le financement étant assumé par les universités partenaires. Pour l'édition 2016 de l'école d'été, l'INRS a consacré 4 489 \$ des 5 000 \$ provenant du réinvestissement lié au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur.

## **5.2 Suivi des sommes accordées lors de la mise à jour d'octobre 2016 pour le recrutement et la rétention des étudiants étrangers**

L'INRS a utilisé les sommes accordées lors de la mise à jour d'octobre 2016, soit 4 200 \$, pour supporter sa participation à la tournée de recrutement des universités québécoises en France. Le montant accordé lors de la mise à jour a permis de couvrir le tiers des frais engendrés par la mission.

## **6. SUIVI DU RAPPORT 2015-2016 ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

### **6.1 La valorisation de la recherche**

Tel que présenté dans le *Plan stratégique 2012-2017* de l'INRS, l'institut accorde une importance particulière à la mobilisation et à la valorisation des connaissances découlant de la recherche par les membres de sa communauté, en déployant des moyens efficaces. L'objectif général est d'intensifier la collaboration avec des partenaires externes et d'accroître l'impact de l'INRS sur le développement de la société.

Afin d'accroître la contribution de la recherche à l'innovation, l'INRS évalue les besoins du milieu par une prospection efficace et constante des besoins de recherche et facilite l'appropriation des résultats par les utilisateurs et en mesure le degré d'utilisation. L'INRS accompagne ses professeurs-chercheurs, de l'idée au transfert. L'institut collabore étroitement dans la production des connaissances et interagit très tôt avec ses partenaires utilisateurs par l'intervention d'agents de valorisation.

L'INRS valorise la recherche avec de grands partenaires dans le domaine public (gouvernements et agences aux niveaux municipal et national). Dans cette relation de transfert ou de codéveloppement, une place de choix est réservée à la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. En effet, l'INRS transfère non seulement des inventions, il forme des experts pour les entreprises et les organisations partenaires.

Le modèle d'affaires de l'INRS en est un d'établissement de haut savoir, soit celui de tirer avantage d'un partenariat pour faire avancer les connaissances, viser l'amélioration constante des produits de la recherche par l'accélération de la recherche elle-même et opter pour le développement de masses critiques dans des secteurs de compétence bien ciblés. En somme, le succès de l'institut dans sa mission de recherche se mesure davantage par le volume des octrois et contrats, par le nombre de ses partenaires et collaborateurs et par le taux de diplomation que par les redevances que l'établissement tire de ses inventions.

En 2016-2017, l'INRS a traité 334 demandes de fonds soumises (sans comptabiliser les lettres d'intention) auprès de 61 organismes différents. Ceci comprend, entre autres, quatre demandes à la FCI, 1461 demandes déposées auprès des trois organismes fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 53 demandes aux trois Fonds de recherche du Québec (FRQNT, FRQS et FRQSC) ainsi que 26 demandes à MITACS. L'INRS a également conclu 58 contrats de recherche avec près de 52 partenaires différents, incluant 20 contrats conclus dans le cadre d'une subvention en partenariat. L'INRS compte 193 dossiers de demandes de brevets et de brevets actifs. Finalement, les professeurs-chercheurs de l'INRS ont soumis 14 déclarations d'invention en 2016-2017 et comptent 62 ententes de confidentialités signées.

## **6.2 Les programmes de formation**

Neuf programmes étaient en processus d'évaluation au cours de l'année 2016-2017, soit le programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique, le programme de maîtrise en sciences expérimentales de la santé, les programmes de maîtrise et de doctorat en démographie, les programmes de maîtrise, de maîtrise avec stage de recherche et de doctorat en études urbaines (programmes conjoints avec l'UQAM) et les programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'énergie et des matériaux.

## **6.3 Le recrutement d'étudiants**

Dans le cadre du *Plan stratégique 2012-2017* de l'INRS, l'institut s'est fixé comme objectif de maintenir la proportion d'étudiants étrangers qu'il accueille grâce à ses activités de recrutement et à ses particularités ayant un pouvoir d'attraction auprès des étudiants (notamment ses infrastructures de recherche et ses programmes institutionnels de bourses). L'institut souhaite également augmenter le nombre d'étudiants québécois et canadiens dans ses programmes.

Afin d'atteindre les objectifs identifiés à son plan stratégique, le Service des études supérieures et postdoctorales (SESP) coordonne un comité institutionnel sur le recrutement formé des responsables du recrutement dans les centres, de représentants étudiants, d'une agente du Service des communications et de professeurs-chercheurs. Le plan de travail de ce comité priorise les actions suivantes :

- créer une stratégie de recrutement auprès des universités francophones à travers le Canada;
- participer aux salons carrière et formation sur le territoire québécois;
- favoriser une mise en commun des efforts de recrutement des centres universitaires de l'INRS;
- consulter les étudiants sur les forces et les faiblesses de l'INRS;
- organiser la Journée portes ouvertes institutionnelle de l'INRS ainsi que des visites de laboratoires.

À l'automne 2016, la population étudiante à la maîtrise et au doctorat de l'INRS était composée à 58,5 % d'étudiants étrangers provenant de 42 pays différents. Depuis cinq ans, le nombre d'étudiants réguliers (maîtrise et doctorat) étrangers à l'INRS est en croissance constante étant passé de 245 à l'automne 2012 à 370 à l'automne 2016, soit une augmentation de 51,0 %. L'INRS a été actif en matière de recrutement d'étudiants à l'international ces dernières années. De concert avec les établissements de l'Université du Québec et dans le cadre d'activités menées par les universités québécoises, l'INRS a su tirer profit des efforts collectifs déployés à l'étranger. Afin d'atteindre l'objectif fixé dans le plan stratégique, soit le maintien de la proportion d'étudiants étrangers, l'INRS entend poursuivre ses activités en partenariat en ce qui a trait au recrutement d'étudiants à l'international.

#### **6.4 Internationalisation**

En 2016-2017, l'INRS a conclu 21 nouvelles ententes de collaboration internationale. À ce jour, 106 ententes de collaboration internationale sont en vigueur avec plus de 80 partenaires provenant de près d'une trentaine de pays différents, dont la France, l'Italie, le Maroc et la Tunisie.

Les professeurs-chercheurs de l'INRS et leurs équipes contribuent aux activités de plusieurs réseaux scientifiques internationaux. Dans le domaine de l'énergie, des matériaux et des communications, le LIA-STEP regroupe des chercheurs en plasma, le LIA Smart Grid porte sur le contrôle et les communications pour les réseaux de distribution d'électricité, et la chaire MATECSS de l'UNESCO se consacre aux matériaux et aux technologies pour la conversion, l'économie et le stockage de l'énergie. Cette dernière repose sur une collaboration nord-sud et vise à donner accès à l'énergie renouvelable aux pays émergents. Dans le secteur de la recherche en santé, l'INRS est le seul membre nord-américain du Réseau international des Instituts Pasteur. Il prend part au LIA Samuel de Champlain qui le lie à l'INSERM en pharmacologie des peptides. Dans le domaine de l'environnement et des ressources, l'INRS a contribué à créer l'Institut international d'aquarresponsabilité municipale (iiAm). Il est membre du LIA RESO sur l'exploitation des ressources profondes et la protection des ressources de surface. Il est aussi un partenaire stratégique de l'Institut Supérieur des Hautes Études en Développement Durable du Maroc (ISHEDD). Dans le secteur des sciences humaines et sociales, l'INRS est la tête de pont du réseau Villes Régions Monde (VRM) et il entretient des relations durables avec des écoles de formation en sciences urbaines comme l'École nationale des travaux publics de l'État de Lyon

(ENTPE). L'INRS est aussi membre de l'Université Internationale de Venise, un consortium d'une vingtaine d'établissements répartis sur tous les continents qui s'allient pour dispenser des formations de haut niveau à l'international.

À l'automne 2016, l'INRS, la Fondation innovation pour le développement durable (FIDD), l'ISHEDD et le consortium OURANOS intensifiaient leur collaboration en créant une plateforme marocaine d'adaptation aux changements climatiques appelée CAMELUS. Signée à Marrakech lors de la COP22, cette entente quadripartite de coopération scientifique contribuera à la mise en œuvre de stratégies pour mieux faire face aux changements climatiques sur le continent africain. L'INRS a aussi amorcé des projets de recherche en lien avec le développement des énergies durables pour les communautés et les projets industriels nordiques dans le cadre d'une entente de coopération internationale établie entre le Québec et l'Islande. Sa coopération scientifique avec le Japon a aussi été renforcée. Recherches conjointes, visites, échanges étudiants, organisation d'ateliers et de séminaires seront réalisés par des étudiants et des chercheurs de l'INRS et de l'Université Shinshu à Nagano.

En 2016-2017, les professeurs-chercheurs de l'INRS ont participé à 75 projets de recherche avec des collaborateurs internationaux. Le financement de ces projets, impliquant 40 professeurs-chercheurs de l'INRS et des partenaires provenant d'une trentaine de pays différents, a totalisé près de 4,5 M\$.

Au cours des dernières années, l'INRS a signé plusieurs conventions-cadres de cotutelle avec des universités étrangères. L'INRS a également récemment mis sur pied des formations bilingues en collaboration avec l'Université de Bordeaux, l'Université de Rennes 1 et l'Université Clermont Auvergne. L'institut travaille activement au développement de nouveaux programmes de formation bilingue avec des partenaires français et islandais.

## **6.5 Le corps professoral**

Au cours de la dernière année, 10 professeurs-chercheurs sont entrés en fonction à l'INRS. Les efforts importants que l'institut consacre au recrutement des professeurs-chercheurs se sont traduits par l'entrée en fonction de 30 nouveaux professeurs-chercheurs au cours des cinq dernières années.

Pour l'année à venir, en plus de maintenir ses activités de recrutement visant à combler les postes libérés par le départ à la retraite de professeurs-chercheurs, l'INRS souhaiterait voir le nombre de professeurs-chercheurs financés augmenter afin de pouvoir maintenir sa performance en matière de recherche et de formation dans des créneaux stratégiques pour le Québec.

## **6.6 La gouvernance**

Un travail important a été accompli afin d'assurer une saine gouvernance à l'INRS. Ainsi, l'institut peut compter sur diverses instances aux responsabilités bien établies. Possédant des profils de compétences et d'expériences répondant aux besoins de l'INRS, les administrateurs du conseil d'administration, dont les deux tiers proviennent de l'externe, sont appelés à se prononcer sur toutes les questions importantes concernant l'organisation et l'administration de l'INRS, notamment en matière de réglementation et de planification. L'administration courante est assurée

par le comité de direction alors que la commission des études et de la recherche joue principalement un rôle-conseil en matière d'enseignement et de recherche auprès du conseil d'administration. Suivant les meilleures pratiques de saine gouvernance, le conseil d'administration s'est également doté de trois comités-conseils : le comité d'audit, le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines.

## **6.7 Perspectives de développement**

Au cours de la prochaine année, l'INRS travaillera à l'élaboration de son plan stratégique 2018-2023. L'INRS en est à la dernière année de son *Plan stratégique 2012-2017* dans lequel il a identifié sept enjeux institutionnels prioritaires intégrant les principales perspectives de développement de l'institut, soit : la recherche, la formation, la valorisation de la recherche, l'internationalisation, le positionnement de l'INRS, la saine gestion et la gouvernance ainsi que le développement responsable et durable.

À chacun de ces enjeux correspondent différents objectifs stratégiques et projets de développement novateurs. Les actions découlant de ces objectifs et de ces projets sont en harmonie avec la mission de l'INRS et tiennent compte de sa compétence-clé : la recherche. Elles tablent sur les forces de l'INRS et viennent mettre en lumière son rôle spécifique par rapport aux autres établissements universitaires québécois.

### *La recherche*

Chacun des quatre centres de recherche de l'INRS a actualisé ses axes prioritaires de recherche en fonction de ses forces et de son positionnement stratégique, tant à l'échelle locale qu'internationale, tout en s'assurant de la présence d'une masse critique de professeurs-chercheurs dans chaque secteur. L'INRS a également appuyé le déploiement de domaines de recherche intercentre (nanobiotechnologies, énergies durables et ressources naturelles, écotoxicologie et toxicologie environnementale, et ville en réseau) répondant à des défis sociétaux prioritaires misant sur les forces de recherche d'au moins deux de ses centres pour chacun des domaines identifiés. Enfin, l'INRS poursuit la consolidation et le développement de son parc de grandes infrastructures, en s'assurant qu'il demeure de calibre international, tout en maximisant l'accès à ces infrastructures tant par ses partenaires universitaires que par ceux du secteur privé, favorisant ainsi les collaborations de recherche et la participation de l'INRS à de grands réseaux internationaux.

### *La formation*

Afin d'attirer des étudiants qui répondent à des critères d'excellence élevés, l'INRS continue d'améliorer ses programmes existants et de créer de nouvelles formations, tout en s'assurant d'offrir des conditions d'études optimales. L'institut s'est également engagé dans un processus de développement et d'amélioration de ses stratégies de recrutement.

Le maintien du leadership institutionnel en matière de réussite étudiante passe par le développement des formations qui s'appuient sur les forces et les expertises de l'INRS et celles de ses partenaires internationaux. Il s'appuie également sur l'offre de bourses d'études concurrentielles permettant aux étudiants de se consacrer entièrement à leurs études et sur la mise en place de mesures incitatives diminuant la durée des études. Le développement d'activités de formations ciblées favorisant l'employabilité de nos étudiants de même que la création de programmes courts novateurs dans nos niches d'expertises contribue également de façon tangible à l'amélioration de la formation offerte à l'INRS.

#### *La valorisation de la recherche*

Afin de bonifier ses partenariats externes, l'INRS prend en considération les besoins des milieux locaux, nationaux et internationaux en s'appuyant sur une prospection efficace et constante. Il adopte également une approche proactive créant des occasions de partenariats porteurs. L'implication des partenaires externes dans le processus de mobilisation et de valorisation des résultats des projets de recherche et les mesures facilitant l'appropriation des résultats de la recherche font également partie de notre stratégie visant à optimiser notre approche en matière de mobilisation et de valorisation des connaissances.

La création d'un environnement permettant une meilleure interface avec le milieu utilisateur de la recherche menée à l'INRS constitue une de nos priorités. L'atteinte de cet objectif nécessite la création de comités de liaison ministères-INRS et d'un comité-conseil formé d'experts externes sur l'identification des besoins du milieu industriel.

En mettant en place des modèles de collaboration adaptés aux domaines de recherche et aux différents types de partenaires ainsi qu'une nouvelle politique sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, l'INRS développe des éléments de stratégie de valorisation qui lui sont propres et qui sont adaptés à sa réalité.

#### *L'internationalisation*

Le maintien et l'intensification de la représentation de l'INRS au sein d'organisations internationales dans les secteurs de l'éducation supérieure, de la recherche et de l'innovation constituent un moyen important par lequel l'INRS souhaite assurer son leadership comme institut de recherche à l'échelle internationale. Pour se positionner comme un acteur significatif du développement de la recherche à l'international, l'INRS a également entrepris une série d'actions ciblées (identification de partenaires stratégiques, consolidation de nos actions avec certains partenaires privilégiés, etc.).

En ce qui a trait aux étudiants, l'INRS a consolidé son recrutement à l'international notamment par l'offre de formations bilingues et par l'amélioration et le développement de ses stratégies de recrutement. Parallèlement, l'INRS cherche à encourager l'internationalisation de la formation de ses étudiants en favorisant leurs séjours à l'étranger dans le cadre de leurs études.

L'INRS souhaite également contribuer au développement des pays émergents en offrant aux étudiants issus de ces pays une formation par la recherche, dont les résultats contribuent au développement de leur pays d'origine. L'atteinte de cet objectif passe notamment par le transfert du modèle INRS de partenariat intégré (recherche-formation-valorisation) aux partenaires des pays émergents.

## **7. LE FINANCEMENT**

Les compressions imposées par le MEES ont encore des répercussions négatives puisque des actions importantes pour le développement de l'institut n'ont pas encore pu être réalisées faute de financement. À titre d'exemple, l'INRS a dû retarder de nouveau la création de chaires de recherche institutionnelles visant à soutenir ses professeurs. L'institut a également dû mettre en veilleuse son projet de création de groupes de recherche, lesquels pourraient devenir des regroupements majeurs dans le développement de créneaux de recherche majeurs ayant des retombées potentielles pour le Québec.

Le plan de réinvestissement pour la réussite étudiante du MEES a peu d'impacts financiers pour l'INRS considérant la spécificité de la formation aux cycles supérieurs. De plus, l'INRS est fortement désavantagé lorsque le réinvestissement est distribué selon l'effectif étudiant des universités.

Malgré ces difficultés et le retard dans la mise en œuvre de certains aspects de son plan stratégique, l'INRS est parvenu à maintenir son niveau d'activités de recherche, lequel est au cœur de sa mission. En effet, l'INRS se classe au troisième rang des universités canadiennes pour l'intensité de la recherche par professeur et demeure au premier rang parmi les universités sans faculté de médecine.

## **8. CONCLUSION**

Les revenus totaux de l'INRS en 2016-2017 sont de 108,8 millions de dollars. Au cours de la dernière année, les professeurs-chercheurs de l'INRS ont obtenu un financement moyen de plus de 251 011 \$ (incluant les octrois de la FCI et du MEES). Excluant les fonds accordés par la FCI, la moyenne d'octroi par professeur-chercheur s'élève à de 222 166 \$.

Au cours des cinq dernières années, 30 nouveaux professeurs-chercheurs sont entrés en fonction à l'INRS. Le recrutement de professeurs-chercheurs demeure une priorité pour l'INRS, afin de développer les axes de recherche stratégiques.

À l'automne 2016, 831 étudiants poursuivaient des études à l'INRS. On constate cette année une augmentation du nombre d'étudiants à la maîtrise et au doctorat. La clientèle au doctorat est celle qui a connu la plus forte croissance au cours des dernières années, le nombre d'étudiants au doctorat étant passé de 365 au trimestre d'automne 2012 à 411 au trimestre d'automne 2016, soit une augmentation de 12,6 %. Les étudiants de doctorat constituent aujourd'hui 56,8 % de la population étudiante inscrite aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

Au trimestre d'automne 2016, 370 étudiants étrangers étaient inscrits à la maîtrise et au doctorat à l'INRS, une augmentation de 51,0 % par rapport au trimestre d'automne 2012. À l'heure actuelle, 58,5 % des étudiants réguliers inscrits à l'INRS proviennent de l'étranger.

L'INRS est un institut de recherche et de formation universitaire hautement performant qui contribue tant à la création du savoir et à l'innovation, qu'au développement économique, social et culturel du Québec. L'institut est maintenant à maturité et a atteint un haut degré d'efficacité, de sorte que tout accroissement des ressources financières qui lui serait consenti permettrait de maximiser son impact sur le développement stratégique du Québec.

## 9. SOMMAIRE DES DONNÉES

Le tableau 14 présente les principales données relatives aux ressources de l'INRS, à ses activités de recherche et de formation.

**Tableau 14. Sommaire des données**

<b>Ressources humaines et financières</b>			
<b>Professeurs-chercheurs (juin 2016)</b>	148 réguliers	93 professeurs honoraires, émérites et associés	40 professeurs invités
<b>Autres personnels (juin 2016)</b>	151 professionnels et assistants de recherche	104 techniciens	45 associés de recherche
<b>Revenus (2016-2017)</b>	51,1 M\$ subvention du MEES	41,1 M\$ octrois de recherche	16,6 M\$ autres sources
<b>Activités de recherche</b>			
<b>Octrois de recherche (2016-2017)</b>	23,3 M\$ subventions	4,1 M\$ octrois FCI / MEES et FEI de la FCI	6,5 M\$ contrats
<b>Octrois moyens par professeur-chercheur (2016-2017)</b>	251 011 \$ sur l'ensemble des octrois incluant ceux de la FCI/MEES	222 166 \$ sur l'ensemble des octrois excluant ceux de la FCI/MEES	
<b>Activités de formation</b>			
<b>Programmes de formation (2016-2017)</b>	3 programmes courts de 2 <sup>e</sup> cycle et 1 DESS	14 programmes de maîtrise	8 programmes de doctorat
<b>Population étudiante (automne 2016)</b>	411 étudiants au doctorat	222 étudiants à la maîtrise	107 stagiaires postdoctoraux
<b>Durée moyenne des études</b>	15,0 trimestres au doctorat	8,2 trimestres à la maîtrise de recherche	5,6 trimestres à la maîtrise professionnelle
<b>Taux de réussite</b>	66 % au doctorat (taux maximal de 72 %)	76 % à la maîtrise de recherche (taux maximal de 79 %)	65 % à la maîtrise professionnelle (taux maximal de 72 %)
<b>Diplômes émis depuis la création de l'INRS</b>	911 doctorats	1 818 maîtrises de recherche	217 maîtrises professionnelles 6 DESS